

Broyage de vos branchages près de chez vous.



DANS CE NUMÉRO

Les Parcours Permanents
d'Orientation Lire p. 11 à 14



Lire p. 16 et 17

Le centre de vaccination
Lire p. 18



Exceptionnellement,
ce journal couvre
deux semaines.
Le prochain numéro
sortira le 8 mars.

Saint-Christophe-du-Bois - **La Responsabilité Sociétale et Environnementale au cœur des projets**



D.R.

La commune s'engage à mener tous ses projets dans une Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE). Présentation.

« Comment ne pas prendre en compte les enjeux et les changements auxquels

notre société doit faire face, auxquels nous devons faire face? Comment devons-nous réagir? Quelles solutions pouvons-nous apporter? Est-ce seulement une affaire nationale, mondiale, qui nous dispense de toute responsabilité? Ou au contraire, individuellement, collectivement, l'occasion de nous prendre en main, de chercher et trouver des solutions pour préserver notre vie en communauté, notre solidarité, notre environnement et finalement, notre bien-être? » Autant de questions et bien d'autres encore, sur lesquelles l'équipe municipale, portée par Sylvain Sénécaille, s'est penchée. Des questions qui amènent à des réflexions, des échanges et finalement, qui l'ont réunie autour d'un projet global.

La commune en mode RSE

Cette démarche, lancée entre ce mandat et le précédent, développée par l'équipe actuelle, englobe l'ensemble des projets mais aussi le fonctionnement de la Municipalité.

« À l'heure où tout le monde parle de développement durable et d'écologie, nous avons un rôle à jouer, certes à une petite échelle, mais important pour notre quotidien. Cet engagement Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE) va donc nous obliger, nous corriger, afin d'être vertueux. Nombreux sont ceux qui abordent les sujets d'actualité dans une démarche de développement durable global. L'engagement RSE, quant à lui, oblige à une véritable exigence, des actions précises, des évaluations et des comptes rendus. C'est aussi et surtout du bon sens, ceci dit indispensable, alors que l'ensemble de nos sociétés en ont tellement perdu. Ce cadre pourrait aussi nous permettre de labéliser notre commune dans l'objectif de la rendre exemplaire dans les domaines

de nos compétences, sachant que nous partageons les grands sujets avec l'Agglomération du Choletais (AdC). Enfin, ce projet, s'il est le nôtre, concerne directement la population, non seulement dans l'impact mais surtout parce qu'il va lui proposer sa pleine participation » explique Sylvain Sénécaille.

Objectifs

La responsabilité sociétale, c'est l'application des principes du développement durable dans les organisations telles que les collectivités, autour de sept grandes thématiques : gouvernance responsable et transparence; respect des individus; qualité de vie au travail pour les agents communaux; protection de l'environnement; éthique des pratiques; respect des intérêts citoyens et développement local et intérêt général.

« Concrètement, l'implication commence par notre management des services, eux aussi impliqués dans la procédure. Ensemble, nous redéfinissons notre fonctionnement, poste par poste. Ensuite, ce sont les élus, les commissions qui s'engagent. Chacun se remettant individuellement en question pour optimiser cette démarche de responsabilité sociétale sur les sept thématiques génériques et par extension, sur 25 plans d'actions » souligne le maire.

C'est également une norme internationale, l'ISO 26000, qui guide les organisations dans la mise en place et le déploiement d'une stratégie RSE.

Les objectifs de la RSE sont multiples. Ils consistent à :

- inscrire le développement durable au cœur des projets de la commune,
- valoriser les actions et les engagements auprès des parties prenantes,
- apporter des réponses aux enjeux actuels,

- identifier les enjeux du développement durable à l'échelle de la commune et d'y répondre par des actions concrètes.

Les projets

Tous les projets de la commune s'inscrivent maintenant à travers le filtre du développement durable. L'équipe municipale travaille sur une liste de projets qu'il reste à prioriser en fonction des urgences et du budget, et enfin, de programmer les réalisations. Sur cette liste figurent :

- la maison de santé et de bien-être, avec la poursuite de son aménagement,
- la restauration et l'exploitation du presbytère,
- la rénovation et l'aménagement de la salle des fêtes et du théâtre,
- les travaux d'aménagement du complexe sportif,
- l'aménagement du site du garage situé dans le centre-bourg,
- différents aménagements d'espaces du bourg : jeux d'enfants, parcours santé, jardin partagé, plan vélo, plan sécurité,
- rénovation de la cantine,
- développement des sentiers de randonnée,
- création et développement d'animations solidaires,
- exploitation d'un marché de proximité,
- interventions de L'Happy Nous (accompagnement des écoliers, gestion du stress et des émotions),
- développement d'une communication participative de proximité,
- développement des transports solidaires,
- démocratie participative globale ou en fonction des thématiques.

ISSN 1774-458X

N°573 · Du 24 fév. au 9 mars 2021

Synergences hebdo est un journal gratuit d'information diffusé sur l'ensemble des communes de l'Agglomération du Choletais, réalisé par l'Agence pour la Promotion du Choletais : 16 avenue Maudet - 49300 Cholet Tél. : 02 44 09 25 20 synergences-hebdo@choletagglomeration.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Patrice Brault

DIRECTRICE DE LA RÉDACTION : Séverine Chiron schiron@choletagglomeration.fr - 02 44 09 25 19

RESPONSABLE D'ACTIVITÉ ADMINISTRATION : Laure Parpaillon lparpaillon@choletagglomeration.fr 02 44 09 25 20

RÉDACTION : > Envela Mahé emahé@choletagglomeration.fr - 02 44 09 25 18

> Benoît Retailleau bretailleau@choletagglomeration.fr 02 44 09 25 24

> Élodie Lorre elorre@choletagglomeration.fr - 02 44 09 25 23

MAQUETTE - PUBLICITÉ : Lucie Brochard lbrochard@choletagglomeration.fr 02 44 09 25 27

PHOTO DE UNE : Direction de la Communication Ville de Cholet-AdC

PHOTOS : Synergences hebdo et Étienne Lizabard

IMPRESSION : Riccobono - 44810 Héric

DISTRIBUTION : Adrexo - 49280 La Séguinière

TIRAGE : 51 100 exemplaires

DÉPÔT LÉGAL : à parution



Pour diffuser vos annonces dans Synergences hebdo, pensez à contacter la Rédaction trois semaines (minimum) avant la date de l'événement.

Cholet - **Jean Monnet : bientôt une fresque participative**

Ils en sont convaincus : l'entrée du quartier Jean Monnet, actuellement entachée par la friche de l'ancien supermarché dans l'attente de sa reconversion, peut s'embellir nettement. Ainsi, le service Développement social et Emploi de l'Agglomération du Choletais et le centre social K'léidoscope portent un projet de fresque participative sur l'ancien Simply Market, pour redonner vie et couleurs au bâtiment. Ce sont les graffeurs Miss Veneno et Kafé Korsé qui se chargeront de la réalisation.

Le mardi 2 mars, les habitants du quartier sont invités à une rencontre avec les deux artistes, pour choisir ensemble le thème de la fresque.

Le mardi 16 mars, la maquette sera présentée aux habitants.

Pendant les vacances d'avril, des animations auront lieu sur le parking du supermarché, suivies d'animations autour de la culture urbaine en mai et juin. En juin et juillet, la fresque sera réalisée avec le concours des habitants volontaires, et d'autres animations

ponctueront la réalisation, avant l'inauguration en août.

Infos et inscriptions obligatoires :

Centre social K'léidoscope
13 avenue du président Kennedy à Cholet
Tél. : 02 41 55 55 84
centre.kleidoscope@gmail.com
Service Développement social et Emploi
48 rue des Bons Enfants à Cholet
Tél. : 02 44 09 26 50
sds@choletagglomeration.fr

Cholet - Des masques « inclusifs » dans les crèches choletaises

La Ville de Cholet, via son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), dote les 110 agents de la Petite enfance de masques transparents.

C'est tellement plus difficile de partager ses émotions avec le visage masqué... Mais depuis le mois de décembre, les bambins accueillis dans les crèches et haltes-garderies de Cholet ont retrouvé les sourires de leurs éducateurs et auxiliaires! Dans ces structures, le port du masque était déjà exigé entre professionnels ou avec les parents, dès l'été dernier. Il est devenu obligatoire, même auprès des enfants, en septembre dernier. L'inquiétude des spécialistes quant aux répercussions sur le bon développement cognitif, sensoriel et émotionnel des tout-petits, et sur leur acquisition du langage, a alors conduit la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF), à la demande du ministère de la Santé, à équiper les structures d'accueil du jeune enfant en masques « inclusifs ». En partie



Les enfants peuvent revoir les sourires des éducateurs et auxiliaires, comme ici avec Audrey, à Pomme Cannelle.

transparents, ils permettent de voir la bouche.

1 200 masques

La Ville de Cholet, via son CCAS, a choisi de poursuivre la démarche. Elle a doté les 10 structures d'accueil municipales de quelque 1200 masques transparents, lavables et réutilisables, distribués ces derniers jours. Si la capacité d'adaptation indiscutable des enfants avait permis d'adopter les masques avec douceur, petits et grands apprécient ce nouvel outil. « C'était surtout difficile pour les bébés

finalment, qui découvraient de nouvelles têtes, masquées en plus. On peut dire beaucoup avec les yeux, mais c'est plus facile d'entrer en communication avec cet équipement, affirme Marion, éducatrice de jeunes enfants à Pomme Cannelle, l'une des structures concernées. Toutes les expressions du visage sont visibles, qu'il s'agisse de rappeler un interdit à un enfant ou de partager avec lui les moments de chants, de lectures et de jeux. » Les petits confirment de leurs larges sourires et leurs yeux pétillants!

Saint-Léger-sous-Cholet - Re Connexion, pour retrouver l'équilibre émotionnel et développer sa créativité



à travers des temps de « Re Connexion » où elle invite chacun à se relier à soi, à la nature et aux autres.

Pour ce faire, elle met en place des ateliers, des balades et des accompagnements.

Titulaire d'un master en communication et marketing et du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA), elle a, par la suite, effectué un service civique auprès de jeunes issus de quartiers prioritaires. Elle y a découvert la communication non-violente et a adopté cette bienveillance qu'elle souhaite aujourd'hui développer auprès d'un public familial, d'associations, d'établissements scolaires et de particuliers.

Infos :

Emmanuelle Grégoire

Tél. : 06 41 25 26 88

reconnexion@posteo.net

Facebook : ReConnexion.Emmanuelle

Instagram : reconnexion.Emmanuelle

À 26 ans, Emmanuelle Grégoire, animatrice formée à la communication non violente, a créé sa microentreprise.

Emmanuelle Grégoire, qui se définit elle-même comme « une amoureuse de la nature qui tente de vivre au plus proche d'elle, en toute harmonie », a vécu, il y a trois ans, de

nombreux déliés qui lui ont permis de conscientiser sa responsabilité envers ses émotions, ses besoins et ses actions. Une révélation qui lui a ouvert « le chemin vers la découverte et l'acceptation de mon être, dans mon unicité et mon entièreté ». Depuis fin 2020, avec la création de sa microentreprise Re Connexion, elle propose ses services d'animation humaine, responsable et créa-



L'ACTU EN BREF...

> Vaccinations gratuites

Vos vaccins sont-ils à jour ? Des permanences de vaccinations gratuites, financées par le Département de Maine-et-Loire, sont proposées aux adultes et aux enfants à partir de six ans, munis de leur carnet de santé ou carte de vaccination. La prochaine séance se déroulera au Pôle Santé, situé 26 avenue Maudet à Cholet, le mercredi 10 mars, de 14 h à 15 h.

Inscriptions et prises de rendez-vous au 02 41 81 46 63

> Portes ouvertes des écoles

L'école Saint-Joseph de Cholet organise ses portes ouvertes le vendredi 12 mars, de 17 h à 19 h. Une visite des locaux, une présentation des projets de l'école, un échange avec les enseignants et les personnels seront possibles. Un rendez-vous peut être convenu pour faire une inscription. Les inscriptions de la petite section au CM2 sont possibles dès à présent auprès de Benoît Billy, chef d'établissement, au 02 41 49 42 00 ou cholet.stjoseph@ec49.fr.

L'école maternelle Marie Curie, située 4 rue Marceau à Cholet, organise ses portes ouvertes le samedi 13 mars, de 10 h à 12 h.

Pour respecter le protocole sanitaire, un seul parent sera reçu, sans enfant. Pour l'école élémentaire, il n'y a pas de portes ouvertes, mais des visites sont possibles sur rendez-vous.

Infos : passerelle2.ac-nantes.fr/ecolemariecuriecholet - ce.0491847s@ac-nantes.fr

Tél. : 02 41 62 28 45

Les portes ouvertes de l'école Notre-Dame à La Séguinière auront lieu le samedi 13 mars prochain, de 10 h à 12 h, si la situation sanitaire le permet. Les visites de l'école et les inscriptions sont possibles dès maintenant sur rendez-vous. Infos au 02 41 56 96 93

laseguiniere.notredame@ec49.fr

<https://www.laseguiniere-notredame.fr>

> Gratuité des bus

Pour faire suite à l'annonce de prolongation des soldes de deux semaines, soit jusqu'au mardi 2 mars prochain, l'Agglomération du Choletais prolonge également la gratuité des bus le samedi sur l'ensemble du territoire. Cette mesure est prise en soutien aux commerçants.

> Ateliers Éveil et signes

La MAM Frimousses en éveil propose un nouveau cycle de quatre ateliers Éveil et signes, au 10 rue de Crête à Cholet, pour apprendre en s'amusant, les signes liés à : la journée de bébé, le samedi 6 mars, les activités de bébé, le samedi 20 mars, son environnement, le samedi 27 mars, ses émotions et ressentis, le samedi 3 avril, à 9 h 30 à chaque fois.

Inscriptions, avant le mercredi 3 mars au 06 43 62 78 05 ou papote.signes@yahoo.com

Tarif pour les quatre ateliers : 80 € par famille

AdC - Riverain d'un réseau ferré? Entretenez la végétation !

Les riverains des voies ferrées ne doivent pas planter ou laisser croître des arbres portant atteinte au domaine public, sous peine d'amende. Toutefois, avant tous travaux d'élagage ou d'abattage, il est impératif de prévenir le réseau SNCF afin de mettre en place des mesures de sécurité spécifiques et optimales.

SNCF Réseau assure l'entretien, la modernisation et la sécurité des 30 000 km de lignes du réseau ferré national. La maîtrise de la végétation dans les emprises ferroviaires, sur les voies ferrées et leurs abords, est indispensable pour assurer la sécurité des circulations et la régularité des trains.

En effet, sur la totalité du réseau français, les trains subissent chaque année l'équivalent de 347 jours de retard du fait de la végétation.

Propriétaire responsable

La présence d'arbres à risque le long des voies ferrées peut, en cas de chute, entraver les circulations des trains et/ou endommager les installations. Dans ce cas, la responsabilité du propriétaire est engagée et celui-ci s'expose à des recours onéreux, voire une amende pour avoir porté atteinte au domaine public ferroviaire (article 2 de la loi du 15 juillet 1845).

Une zone de servitude de deux mètres de large, depuis la limite légale du chemin de fer, est prescrite par le Code des transports. Les riverains des voies ferrées ne doivent pas planter ou laisser

croître des arbres dans cette servitude. En outre, leurs végétaux ne doivent pas être présents à moins de trois mètres des éléments sous tension et doivent respecter le gabarit ferroviaire.

Anticiper et concerter

La SNCF souhaite encourager les propriétaires, collectivités ou particuliers, à entretenir régulièrement les arbres sur leurs terrains situés aux abords des voies, qu'il s'agisse de travaux d'élagage ou d'abattage, quand cela s'avère nécessaire.

Si vous souhaitez prendre les dispositions utiles et faire le nécessaire afin que les arbres à risques soient traités, il est impératif que ces travaux soient réalisés dans des conditions de sécurité ferroviaires optimales. Les propriétaires doivent se faire connaître auprès des

services de la SNCF le plus en amont possible via l'adresse courriel: maitrisevegetationpdl@reseau.sncf.fr

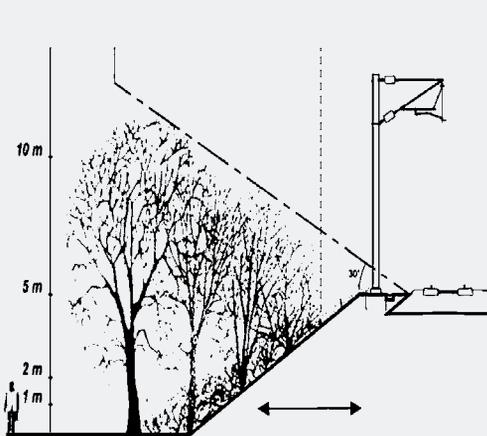
Cette démarche est indispensable afin de définir de manière commune les conditions d'intervention et la mise en œuvre de mesures de sécurité spécifiques compte tenu de la proximité avec le domaine ferroviaire.

Néanmoins, une attention particulière est portée sur les enjeux liés au respect de la réglementation environnementale et notamment sur le fait que ce type d'opération doit intervenir en dehors des périodes de nidification de l'avifaune.

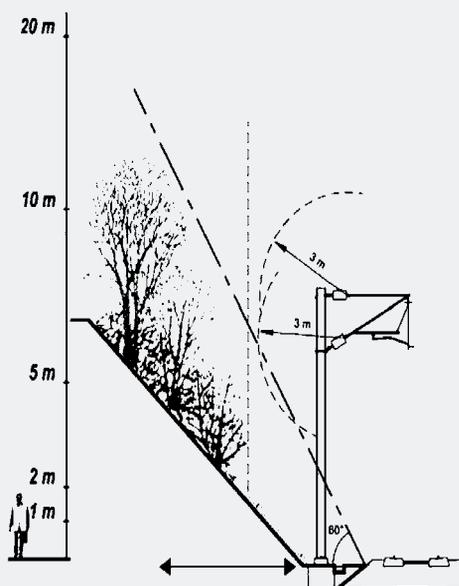
Infos:

maitrisevegetationpdl@reseau.sncf.fr

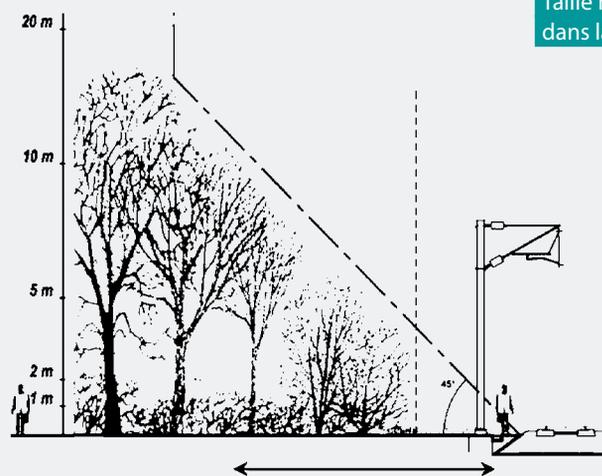
Gabarit ferroviaire à respecter pour les plantations avoisinant les voies ferrées.



Taille maximale de la végétation à respecter dans la configuration de voies en remblai.



Taille maximale de la végétation à respecter dans la configuration de voies en déblai.



Taille maximale de la végétation à respecter dans la configuration de voies à niveau du terrain naturel.

Le saviez-vous ?

15 000 trains

impactés directement ou indirectement en raison de la végétation en 2015.

De 2 heures à 6 heures

de retard pour les voyageurs en cas de chute d'un arbre sur le réseau.

En cas de doute ou si vous constatez un danger :

Grâce au programme « Vigi-express », vous pouvez nous signaler toute situation suspecte concernant les voies et leurs abords, la caténaire ou la signalisation. RDV sur sncf.com ou composez le numéro vert 0800 848 295 (appel gratuit).



La Tessoualle - Une nouvelle identité visuelle en réflexion



L'actuel logo de la commune

Cette année, la commune de La Tessoualle engage une réflexion pour la création d'une nouvelle identité visuelle.

La commission Communication souhaite associer les habitants à cette démarche. Pour cela, elle propose de compléter un portrait chinois (disponible sur www.latessoualle.com), invitant à répondre aux questions suivantes : si La Tessoualle était un animal, ce serait (puis, si elle était un végétal, un adjectif, une qualité, un défaut, une couleur, une forme, un signe particulier).

L'analyse des résultats permettra d'identifier les symboles forts de la commune.

Le questionnaire est à renvoyer par courriel à latessoualle.mosaïque@gmail.com ou à déposer en mairie avant le lundi 1^{er} mars.

Infos :

Mairie
6 rue de l'Hôtel de Ville à La Tessoualle
Tél. : 02 41 56 32 74

Cholet - Marie-Hélène et Luc passent la main

Marie-Hélène et Luc Ducept ont trouvé un repreneur pour leur commerce du centre-ville devenu, en 38 ans, une institution choletaise.

Déjà, l'animation de la place Travot, qu'ils ont vu évoluer au fil des décennies, leur manque. Leurs clients aussi, des générations de clients même ! Mais depuis ce samedi, ils profitent désormais d'une retraite bien méritée, après 38 années de dur labeur, Marie-Hélène et Luc Ducept. Qui donc ? Mme Chouquette et son époux ! Bien des Choletais ont en effet oublié le prénom de la patronne pour lui attribuer le surnom de la spécialité du couple. « *Vendéens d'origine, nous cherchions un lieu pour installer notre viennoiserie-croissanterie, un commerce rare à l'époque. Un ami sau-*

murois nous a indiqué cet espace à vendre à Cholet. Nous ne connaissions absolument pas la ville, mais cet emplacement, bien qu'étriqué, nous a convaincus tout de suite pour sa vitrine, la plus étroite de Cholet, mais idéalement orientée, se souvient l'inséparable duo. Et c'est vrai que la chouquette est très vite devenue notre produit phare, que nous avons écoulé par millions. » Vendre leurs délices directement sur le trottoir fut la force des gérants pour convaincre très rapidement tous les gourmands, attirés par les bonnes odeurs de pains au chocolat, cookies et autres beignets. La Brioiserie Travot, que personne n'appelle ainsi d'ailleurs, n'a jamais déménagé, pour « *garder son âme* »



et a donc trouvé repreneur en les personnes de Céline et Élisabeth. Chouquette et Luc leur ont livré les secrets de toutes leurs recettes, y compris la plus connue. Devinez quoi alors ? Dès le mardi 2 mars, vous pourrez vous régaler à... Chouquettes et gourmandises ! Rendez-vous est pris...

Saint-Paul-du-Bois - La Bonne étape ouvert pour les routiers et les ouvriers

Anciennement Chez Mimi et Gégé, le bar-restaurant La Bonne étape a ouvert ses portes le 1^{er} juillet 2020 à Saint-Paul-du-Bois. Depuis le 21 décembre 2020, par décision préfectorale, il est autorisé à servir à table, midi et soir, les routiers ainsi que les ouvriers du secteur du BTP et les paysagistes, le midi uniquement et à condition qu'une convention soit établie entre le restaurateur et l'entreprise concernée, dont une copie est envoyée à la CCI du département. Situé sur la RD 748 en direction de Bressuire et Thouars (avec un parking poids lourds et voitures), le bar-restaurant, propose également



de la vente à emporter : divers sandwiches chauds et froids (américain, burger, croque-monsieur, croissant au jambon...). D'autres plats chauds et traiteurs sont également disponibles sur commande.

Infos :

La Bonne étape
105 lieu-dit La Réveillère
à Saint-Paul-du-Bois
Tél. : 02 41 75 81 44
Ouvert du mardi au dimanche soir



L'ACTU EN BREF...

> Un nouveau directeur pour le centre socioculturel Chloro'fil

Depuis le lundi 1^{er} février dernier, Frédéric Le Bras a pris les fonctions de directeur au centre socioculturel intercommunal Chloro'fil à Nuailé.

Riche d'une solide expérience dans le développement de l'économie sociale et solidaire, il intègre l'équipe de salariés pour pouvoir mettre en action le nouveau projet social, en lien avec les habitants du territoire de Chloro'fil, composé des communes de Chanteloup-les-Bois, Mazières-en-Mauges, Nuailé, La Tessoualle, Toutlemonde, Trémentines et Vezins.

> Le spectacle de l'Orpac annulé

Déjà annulé à la veille de la première représentation en 2020, le spectacle de l'Office des Retraités et Personnes Âgées du Choletais (ORPAC) n'aura malheureusement pas lieu cette année encore à Cholet. Si les comédiens et danseuses avaient repris le chemin des répétitions avec enthousiasme, le manque de visibilité ne permet pas d'envisager une programmation en 2021.

Le remboursement des places acquises pour les représentations de mars 2020 est possible selon les conditions suivantes : fournir les billets et joindre un RIB en les glissant dans la boîte aux lettres de l'association ou en les adressant par courrier à :

ORPAC

Pôle social, 24 avenue Maudet
49 300 Cholet

L'ORPAC reste disponible les lundi et jeudi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Infos au 02 72 77 24 08

orpac@orange.fr

www.orpac-cholet.fr

> Abattage d'arbres

Suite aux contrôles annuels réalisés par la direction des Parcs, jardins et du paysage de la Ville de Cholet sur une partie des 17360 arbres présents sur le territoire communal, quatre arbres présentant des risques de chute ou de casse de grosses branches vont être abattus dans les prochaines semaines. Il s'agit d'un gros pin parasol, rue Alexander Fleming, dont le tronc est fendu par le milieu ; un tilleul dans un espace vert de la rue Paul-Henri Spaak qui présente une cavité importante à la base du tronc ; deux platanes boulevards Delhummeau-Plessis et Hérault, infestés par un champignon.

Partout où cela sera possible, des plantations de compensation seront réalisées. Le bois issu de ces interventions est recyclé en paillage pour les massifs arbustifs de la ville.

Cholet et Lys-Haut-Layon/Nueil-sur-Layon - Les foies gras Maudet-Cousin présents aux halles



Depuis quelques temps, la famille Maudet-Cousin, propose des produits à tartiner à l'apéritif.

Producteur de foie gras de canard depuis 1984, la famille Maudet-Cousin vient de s'installer aux halles de Cholet.

Producteur de foie gras depuis 36 ans, la famille Maudet-Cousin souhaitait disposer d'un étal aux halles de Cholet depuis que celles-ci ont intégré un bâtiment flamboyant neuf. C'est chose faite depuis le 21 janvier dernier, date de l'installation de l'entreprise vihieroise à l'empla-

cement libéré par la Ferme du Wagon. En 1984, la ferme du Pinier devenait le premier élevage de canards gras de l'Anjou, un savoir-faire que Liliane et Claude Maudet ont naturellement transmis à leur fille Annabelle, qui a racheté l'entreprise voilà 16 ans avec son mari, Jean-Frédéric Cousin. Élevés en prairie jusqu'à 14 semaines, « les canards sont gavés au maïs grain entier », indique ce dernier. **Tout est fait à la ferme. L'abattage a lieu une fois**

par semaine. » En un an, le producteur écoule 5 000 bêtes.

Diversification

La famille Maudet-Cousin souhaitait être présente aux halles car « **une bonne part de notre clientèle est choletaise** » précise Jean-Frédéric Cousin. Le producteur de Nueil-sur-Layon propose du foie gras entier en bocaux, mi-cuit ou conserve, des rillettes et terrines, des foies frais, magrets et cuisses

confites. « Depuis quelques années, nous proposons une gamme de tartinades végétales et, dernièrement, nous avons créé Verrines et compagnie, une gamme de rillettes apéritives, présente Jean-Frédéric Cousin. **Nous fournissons un certain nombre de restaurants, des épiceries, des boucheries...** ».

L'enseigne vihieroise est présente aux halles du jeudi au samedi. Elle l'est également dans les magasins La ferme de chez nous comme celui de Saint-Léger-sous-Cholet ainsi que sur le grand marché d'Angers, le samedi matin. Sinon, il est possible de s'approvisionner directement à la ferme, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, à l'exception du lundi matin, et sur rendez-vous le samedi.

Infos:

Famille Maudet-Cousin
Ferme du Pinier à Nueil-sur-Layon
À Lys-haut-Layon
Indication GPS: le Coq hardi
Tél.: 02 41 59 40 62 ou 06 77 51 56 19
foiegrasmaudetcousin@hotmail.fr
www.foiegrasmaudetcousin.fr

Horaires:

Jeudi, vendredi et samedi de 7h 30 à 13h

La Tessoualle - Le loft d'Agnès, création de meubles et d'objets de décoration

Agnès Teixeira est une jeune créatrice de meubles et d'objets de décoration, essentiellement en bois et en cuir, à La Tessoualle.

Après une formation artistique, constituée d'un bac d'arts appliqués et d'une formation de costumière, puis une expérience professionnelle de 14 ans dans le commerce, faute d'emploi dans le textile design, Agnès Teixeira, aujourd'hui âgée de 39 ans, est revenue à ses premiers amours artistiques.

« **J'aime m'amuser à créer, à bidouiller, à mettre en forme tout ce qui pousse dans ma tête. Depuis toujours, je suis attirée par la création d'objets.** » Elle a concrétisé cette passion avec son entreprise de création d'objets et meubles de décoration : Le loft d'Agnès.

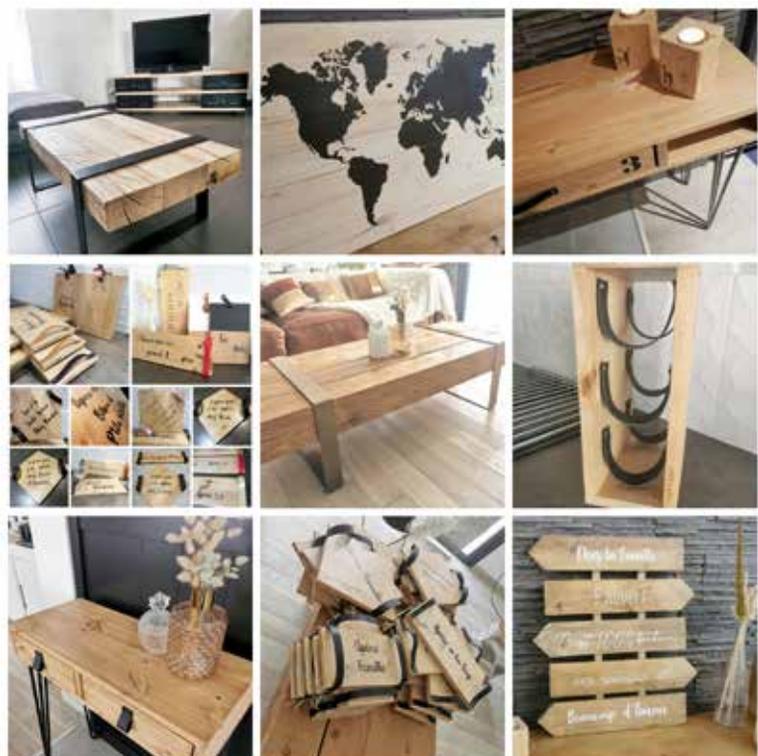
On y trouve donc des meubles de style industriel : consoles et tables basses en bois et pieds métal, des objets de décoration, des miroirs, des fresques en bois

recyclé, des planches à apéritif personnalisées, des créations textiles (coussins en cuir de différentes couleurs), de la décoration de mariage.

Les créations d'Agnès Teixeira peuvent être réalisées à la demande, pour répondre à un projet personnalisé.

Infos:

Le loft d'Agnès
5 rue de la Fontaine à La Tessoualle
Tél. : 06 88 33 71 60
leloftdagnes.jimdo.com
Instagram : leloftdagnes
Facebook : Le loft d'Agnès



Cholet - « **Les restaurateurs recrutent toujours des apprentis** »



La jeune Manon a créé son premier cocktail, coachée par Céline Migozzi, ancienne élève du CFA la Bonnauderie

Cinq collégiennes de Jeanne d'Arc ont participé à un concours de serveurs au CFA de la Bonnauderie. Une façon de mettre en valeur ce métier de la restauration, actuellement au repos forcé.

Afin de sensibiliser les jeunes collégiens au métier de serveur, Nicolas Brossard et Albert Lebrun, formateurs en restauration à la Maison Familiale Rurale Centre de Formation des Apprentis (MFR CFA) la Bonnauderie, organisaient le jeudi

11 février dernier, la deuxième édition du concours Serveurs de demain. « Pour de jeunes collégiens, c'est aussi leur premier concours », précise Nicolas Brossard. Il est ouvert aux élèves de 3^e du Choletais; cette année, nous avons cinq jeunes, uniquement des filles, toutes du collège Jeanne d'Arc. Le premier objectif de ce concours est de faire découvrir notre métier de la restauration en salle en proposant deux activités: un travail autour du bar en créant un cocktail sans alcool et un dressage de table. » Une première édition a eu lieu en 2019;

l'année dernière, en raison du contexte sanitaire, il n'a pu être organisé.

Besoin de jeunes formés et qualifiés

Pour l'occasion, les cinq collégiennes étaient accompagnées de cinq jurés, tous anciens élèves ou encore scolarisés dans l'établissement, comme Céline Migozzi, serveuse au Légend café*, zone des Grands-Bois à La Séguinière. « Cela permet d'échanger avec des professionnels du métier, poursuit Nicolas Brossard. Vu le contexte, les jeunes se posent des questions. Mais ça va repartir, les restaurateurs recrutent

toujours des apprentis. On a donc besoin de jeunes formés, qualifiés, qui ont des connaissances produits, car cela fait partie de ce qu'on attend d'eux aujourd'hui. Les émissions TV de concours de cuisine ont beaucoup de succès mais il n'y en a pas sur les serveurs. Il faut les motiver, ces jeunes. » Le concours se déroulait, cette année, dans le nouveau restaurant d'application de la Bonnauderie.

*Le Légend café fait partie des restaurants ouverts à midi en semaine pour accueillir les ouvriers du BTP et paysagistes. Il propose également des plats à emporter. Infos au 02 41 63 61 06.

« La situation actuelle est compliquée »

Maurine Chéné faisait partie des jurés de ce concours. Ancienne élève du CFA de la Bonnauderie, formée par Albert Lebrun, nous avons évoqué sa réussite dans Synergences hebdo à l'occasion des Olympiades des métiers 2018 dont elle était revenue avec la médaille d'or régionale. Alors apprentie au restaurant du château Colbert à Maulévrier, elle n'avait pas hésité, l'année suivante, à conseiller Amélie Guéroult, autre élève du CFA, toujours sous le coaching d'Albert Lebrun, dans son parcours au concours Un des meilleurs apprentis de France, où elle avait décroché l'or en finale. Aujourd'hui, Maurine Chéné travaille toujours au château Colbert où elle est passée demi-chef de rang... sauf en ce moment! « La situation actuelle est compliquée. On ne voit plus personne. On est en manque de relationnel et de communication » avoue-t-elle. Et oui, quand on aime, comme Maurine Chéné, faire partager aux clients son amour de la bonne chère, les temps sont forcément durs. Vivement ce bonheur retrouvé...

Découverte d'un métier

Tréméntines - **Trem'Lait transforme le lait en produits laitiers**



Patricia Grégoire et Hervé Pelé sont associés depuis 10 ans au sein de Trem'Lait, pour la fabrication et la vente de produits laitiers.

S. h. : En quoi consiste votre métier ?
Trem'Lait : Hervé est éleveur laitier. Il a choisi la race Jersiaise pour sa qualité d'élevage et la richesse de son lait. Quant à moi, Patricia, je m'occupe de

la transformation du lait produit par Hervé pour en faire des produits laitiers : lait, yaourt, fromage blanc, faisselle, crème fraîche et beurre. Je transforme quatre jours par semaine. Selon le produit final, différentes étapes entrent en jeu : mettre à maturation, en fermentation, écrémer, mettre au froid, etc. Je me charge également de la vente, directement au Pontreau, tous les vendredis (de 16 h 30 à 19 h), mais aussi auprès des collectivités, des restaurants, de quelques magasins fermiers, des halles à Cholet et du site Le Baluchon fermier. Et j'assure les livraisons, deux jours par semaine. À tout cela s'ajoutent la comptabilité, les réunions, etc. C'est un métier qui nécessite de la rigueur. Il faut notamment respecter le circuit du produit et la chaîne du froid.

S. h. : Qu'est-ce qui vous anime ?
Trem'Lait : C'est valorisant de transformer un produit noble, de partir d'une matière première pour arriver à du beurre ou un yaourt. Le lait des vaches jersiaises est d'une grande qualité. Il n'est pas nécessaire d'ajouter des additifs pour lui apporter une bonne valeur nutritive. On ne travaille qu'avec du lait entier et nous en écoulons 50 000 litres par an. Et depuis 2018, nous sommes passés en bio. Ce métier n'est pas celui que j'exerçais à l'origine. J'étais assistante maternelle et c'est dans ce cadre que j'ai rencontré Hervé, j'accueillais sa fille. Un jour, je lui ai dit que je vendrais bien son lait dans le bourg. Il m'a proposé de faire plus que le vendre : le transformer. Et comme j'apprécie le contact, j'aime bien les livraisons, la vente, la commercialisation et imaginer de nouvelles façons de distribuer.

S. h. : Quel cursus faut-il suivre pour transformer des produits laitiers ?
Trem'Lait : J'ai suivi quelques jours de formation en école de transformation à Surgères (17) pour apprendre les bases, puis le formateur est venu sur place pour m'aider à me lancer. À quelqu'un qui souhaiterait faire ce métier, je lui conseille de faire des stages et de commencer petit, puis de se fixer des caps de production pour investir. Il faut avoir de la patience, notamment pour parvenir à se verser un salaire, mais ne pas baisser les bras, car les premières années sont difficiles. Nous, il nous a fallu cinq ans pour être stables, sept pour être bien.

Infos :
 Trem'Lait
 Le Pontreau à Tréméntines
 Tél. : 02 41 62 03 73
 Facebook : Trem'Lait

Cholet - Jérémie Launay, nouveau chef du centre de secours

Le capitaine prend la suite de Stéphane Denis, à la tête de la caserne de 120 sapeurs-pompiers professionnels et volontaires.

Jérémy Launay, 34 ans, ne se souvient plus très bien quel déclic l'a poussé à devenir sapeur-pompier. En tout cas, le natif de Cholet a toujours voulu endosser l'uniforme et conduire les camions rouges, comme beaucoup d'enfants. « *Il y avait des pompiers dans mon entourage proche : un oncle, les enfants de ma nourrice. C'est un peu cliché, mais j'ai toujours eu cette vocation* » assure-t-il.

D'abord jeune sapeur-pompier, Jérémie Launay fut sapeur-pompier volontaire à Mauléon, où il vivait, pendant quatre ans, avant de passer les concours pour devenir professionnel. Il a alors intégré le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Puy-de-Dôme, puis celui de la Vienne, avant d'arriver dans le Maine-et-Loire : « *C'était une volonté de revenir dans le département. J'étais officier territorial dans le groupement de Saumur : j'accompagnais les chefs de centre sur la gestion de leurs casernes* ».

Titulaire de l'examen professionnel



Le capitaine Jérémie Launay remplace Stéphane Denis à la tête du centre de secours de Cholet

de commandant depuis la fin de l'année dernière, le jeune papa de deux filles a postulé à Cholet pour devenir chef du centre de secours. S'il aime encore les interventions sur le terrain, il a toujours voulu épouser cette carrière d'officier. « *J'avais l'envie de prendre des responsabilités, de commander des opérations plus dimensionnantes. Au quotidien, je suis à la tête d'environ 120 personnels : 70 sapeurs-pompiers professionnels et une cinquantaine de volontaires. Je dois apporter la meilleure réponse opérationnelle selon les situations, dans les meilleures conditions pour les pompiers. Je coordonne aussi les activités de mon adjoint, capitaine, et des cinq lieutenants chefs de*

groupes, dédiés à la formation, à la technique avec l'entretien des véhicules et des bâtiments, aux volontaires... J'aime également les relations entre les différents services, puisque l'on travaille chaque jour avec la police, la gendarmerie, la ville, les services routiers départementaux, etc. »

Formés au risque radiologique, au sauvetage déblaiement et au sauvetage aquatique, les sapeurs-pompiers locaux sont surtout spécialisés dans le risque chimique. Support départemental pour ce type de sinistre, fort rare heureusement, le centre de secours de Cholet enregistre en moyenne 4 000 interventions annuelles.

Lys-Haut-Layon/Vihiers « Il faut susciter des vocations »

Chef du centre de secours de Vihiers, commune déléguée de Lys-Haut-Layon, qui dispose également d'une caserne à Nueil-sur-Layon, le lieutenant Fabrice Poupard est pompier volontaire. Et des volontaires, justement, il aimerait bien en avoir quelques-uns en plus des 42 faisant déjà partie du centre de secours vihierois. « *C'est vrai que le recrutement n'est pas facile*, indique-t-il. *Il faut susciter des vocations. A Vihiers, les astreintes sont réparties sur quatre équipes. Elles représentent une semaine par mois. Mais parfois c'est difficile d'avoir du personnel disponible et particulièrement en journée. On n'est pas obligé d'habiter Vihiers pour être volontaire. On peut uniquement travailler à Vihiers et être sapeur. Il est même possible de faciliter la disponibilité du sapeur-pompier volontaire grâce à une convention signée avec son employeur. Cela lui permet de partir en intervention et/ou en formation sur son temps de travail, selon des modalités bien définies.* » précise Fabrice Poupard.

Les véhicules rouges attirent pourtant toujours autant. Lors de leurs dernières portes ouvertes, en 2017, les pompiers vihierois ont drainé 800 personnes. Si ce genre d'opération ne suscite pas forcément de vocation immédiate, cela peut quand même germer dans quelques têtes d'enfants.



Infos :

Tél. : 06 17 34 24 88
fabrice.poupard@sdis49.fr

Le May-sur-Èvre - Centre de secours : le lieutenant Vincent succède au capitaine Bossard

2021 signe le départ en retraite, après 23 ans de service, du capitaine Anthony Bossard, chef du centre de secours du May-sur-Èvre. Le lieutenant Patrice Vincent lui succède.

Cette année inscrit un tournant dans la vie de deux sapeurs-pompiers du centre de secours maytais : l'un quittant ses fonctions, l'autre lui succédant.

Le capitaine Anthony Bossard a commencé sa carrière de pompier en 1998, au centre de secours de Saint-Macaire-en-Mauges, avant d'arriver à celui du May-sur-Èvre en 2005, puis de prendre la fonction de chef de centre en 2010. Pour l'aider dans ses tâches, il a formé un duo complémentaire avec le lieutenant Patrice Vincent. « *Plus qu'un adjoint, il a été un ami, un complice et c'est tout naturellement qu'il me succède depuis le 1^{er} janvier 2021.* »

À tous les sapeurs-pompiers du May-



Le capitaine Anthony Bossard (à gauche) et le lieutenant Patrice Vincent.



sur-Èvre, le capitaine Bossard assure sa fierté d'avoir été leur représentant. « *Nous avons pu avancer ensemble et faire que le centre de secours devienne ce qu'il est à ce jour. Pendant ces longues années, il y en a eu des sapeurs-pompiers volontaires, qui sont passés rapidement, qui sont partis vers d'autres horizons ou qui sont à ce jour sapeurs-pompiers professionnels et d'autres sont encore ici.* » Puis de poursuivre, plus largement : « *La gestion d'un centre au quotidien n'est pas une tâche facile. Il*

faut y consacrer beaucoup de temps et d'énergie. Il faut que le service public et les secours soient assurés, que la fonction de sapeur-pompier soit honorée. Dans cette mission, il y a de nombreuses autres relations indispensables dans la chaîne du service public : la hiérarchie, l'administration, les élus, la police et la gendarmerie, les différents services communaux et publics, etc. À toutes ces personnes, je veux aussi dire un grand merci » conclut le capitaine.

Si la continuité est assurée par le lieute-

nant Patrice Vincent, le nouveau chef de centre, ce dernier se souvient à son tour : « *Il y a 20 ans, le chef de centre des pompiers du May-sur-Èvre, Marcel Chiron, sonnait à ma porte pour me proposer de devenir pompier volontaire. Marcel Chiron a laissé la place à Didier Humeau, qui l'a ensuite laissée à Anthony Bossard, avant de me la laisser. Ces 20 années ont été riches d'échanges, de belles rencontres à la caserne, dans les autres centres de secours, à l'extérieur lors des interventions ou des manifestations. Ce n'est pas sans émotion que je vois partir le capitaine Bossard avec lequel j'ai travaillé pendant 10 ans et c'est avec honneur que je lui succède.* » L'adjoint du lieutenant Patrice Vincent sera le lieutenant Eddy Gautier, sapeur-pompier volontaire expérimenté avec ses 22 ans d'ancienneté.

Infos :

Patrice Vincent au 06 10 48 90 80
patrice.vincent@sdis49.fr

Passavant-sur-Layon - La visite du sous-préfet bénéfique pour la restauration de l'église

La visite du sous-préfet va permettre de débloquer le dossier de restauration de l'église, en réunissant les services de l'État susceptibles d'y contribuer financièrement.

Le jeudi 21 janvier, Mohamed Saadallah, sous-préfet de l'arrondissement de Cholet, était reçu par Pascal Bertrand, maire et vice-président de l'Agglomération du Choletais (AdC) chargé de la Protection et de la distribution en eau potable, et son adjointe Patricia Dutôt, pour une découverte de la plus petite commune de l'AdC : Passavant-sur-Layon.

La viticulture souffre

Ils étaient accompagnés de Claire Lecomte, gérante de la société civile d'exploitation agricole du Château de Passavant. Viticultrice, elle a pu échanger avec Mohamed Saadallah sur les problèmes liés au monde rural, mais aussi aux pertes liées au contexte et à la fermeture des restaurants. En biodynamie depuis 10 ans, l'explo-



Des fissures apparues sur les murs de l'église rendent sa restauration urgente.

tation met l'accent sur l'environnement et plus particulièrement sur la transition écologique. « La moitié des exploitations du territoire de l'Agglomération du Choletais sont aujourd'hui en certification environnementale, indique Pascal Bertrand, qui observe, sur notre commune comme partout, une diminution du nombre d'exploitants. » Ainsi Passavant-sur-Layon ne compte-t-elle plus que trois viticulteurs - « les deux autres sont en viticulture traditionnelle »

précise le maire - et une exploitation agricole contre 27 exploitations dans les années 80.

800 000 € de travaux sur l'église Saint-Étienne

L'autre sujet évoqué lors de cette rencontre fut la restauration de l'église Saint-Étienne, classée Monument historique, le projet de ce mandat. « Il s'agit d'une restauration générale, nous avons des problèmes de fissures sur certains murs, la charpente

et la couverture à reprendre, des pierres de tuffeau et les enduits des murs à rénover, détaille Pascal Bertrand. À ce jour, une étude approfondie a été menée, financée à 50 % par la Direction régionale des affaires culturelles. Le montant des travaux est estimé à 800 000 € HT. Mais avec la Covid-19, le dossier n'avance plus. » Soucieux d'être au contact des élus et montrant un attachement certain pour les petites communes, Mohamed Saadallah a, semble-t-il, pris la mesure de l'urgence de la situation. « Il va orchestrer une rencontre en sous-préfecture avec les différents services de l'État pour nous permettre d'obtenir le plus de subventions possibles » révèle Pascal Bertrand, qui espère jusqu'à 80 % de participations diverses dans le financement de ces travaux.

Comme à chacune de ses visites dans les communes de son arrondissement, le sous-préfet a ainsi joué son rôle de facilitateur dans les dossiers qui peuvent générer de nouvelles commandes pour les entreprises et, donc, participer à la relance économique.



Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur : Agglomération du Choletais

Hôtel d'Agglomération
Rue Saint-Bonaventure
BP 62111 - 49321 Cholet Cedex
Contact : service Marchés-Contrats,
à l'attention de M. le président
F-49321 Cholet Cedex
Tél. : 02 44 09 26 90 - Fax : 02 44 09 26 98

Mode de passation : procédure adaptée

Objet du marché : accessibilité du bâtiment central de la résidence pour personnes âgées Notre-Dame à Cholet

Description : les travaux consistent en l'aménagement d'un ascenseur dans le bâtiment central existant passant dans les niveaux sous-sol, RDC et R+1 et en la création d'une galerie de liaison. Intervention en présence d'amiante pour le lot n° 6 (attestations à fournir). Visite sur site obligatoire au vu de la complexité du projet (précisions dans le règlement de consultation) et prévue le mardi 2 et mercredi 10 mars à 14 h 30.

Division en lots (possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots) :
Lot n° 1 : démolitions - gros œuvre - VRD

Lot n° 2 : charpente - étanchéité bac acier
Lot n° 3 : menuiseries extérieures et intérieures - serrurerie
Lot n° 4 : cloisons sèches - faux plafonds
Lot n° 5 : peinture - revêtement de sol souple - nettoyage
Lot n° 6 : chauffage - plomberie sanitaires - électricité
Lot n° 7 : ascenseur

Durée des travaux : le délai d'exécution du marché comprend la période de préparation (quatre semaines maximum pour chacun des lots) et le délai d'exécution des travaux (25 semaines congés compris).

Modalités de retrait et de dépôt du dossier :

Le dossier de consultation doit être retiré sous forme électronique sur le site www.anjoumarchespublics.fr.

La transmission des candidatures et des offres des entreprises est réalisée obligatoirement par voie électronique à l'adresse suivante :

www.anjoumarchespublics.fr.

Par conséquent, la transmission par voie papier ou sur un support physique électronique (CD ROM, clé USB...) n'est pas autorisée.

Date limite de remise des offres : mercredi 24 mars 2021 à 12 h 15

Date d'envoi du présent avis : vendredi 12 février 2021



Accès aux marchés publics

La plateforme d'achat (www.anjoumarchespublics.fr)
OK-MARCHE devient
SAFETENDER

La Ville de Cholet et l'Agglomération du Choletais publient les documents de consultation relatifs à leur commande publique sur la plateforme www.anjoumarchespublics.fr. À compter du 1^{er} février, celle-ci évolue de la solution OK-Marché vers la solution SafeTender.

Quel changement pour les entreprises ?

Vous devez créer un nouveau compte pour suivre l'évolution des dossiers de consultation déjà téléchargés, déposer une offre et bénéficier d'alertes pour les nouvelles publications.

Depuis le portail Anjou Marchés Publics, un lien vous permet d'accéder à cette nouvelle plateforme et de créer votre compte.

Pour toute question :
Ville de Cholet/Agglomération du Choletais
Service Marchés-Contrats
Tél. : 02 44 09 26 90 ou marches-contrats@choletagglomeration.fr

Avis en matière de délégation de service public

Agglomération du Choletais - Conseil de communauté - Séance du 15 février 2021 :

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, à la majorité, décide :

Article 1 : d'approuver le choix du candidat Véolia comme concessionnaire du service public d'eau potable de l'Agglomération du

Choletais pour une durée de 10 ans et 9 mois à partir du 1^{er} avril 2021.

Article 2 : d'approuver le contrat de concession du service public d'eau potable de l'Agglomération du Choletais et ses annexes dont :
- le compte d'exploitation prévisionnel,
- le règlement du service.

Article 3 : d'autoriser Monsieur le président à signer le contrat de concession de service public avec Véolia et toutes pièces afférentes.

Cholet - **Des jumeaux signent un Contrat Initiative Emploi Jeunes**

Jérémie et Anthony Brault, entourés du sous-préfet, des gérants de leur entreprise et des représentants de Pôle emploi et de la Mission locale du Choletais

Le dispositif Contrat Initiative Emploi Jeunes facilite l'insertion et mérite d'être plus connu des chefs d'entreprise et des candidats.

L'un imaginait mal son avenir dans le milieu agricole qui l'avait attiré auparavant. L'autre souffrait du contexte actuel dans le secteur de la restauration. À l'automne dernier, Anthony et Jérémie Brault, des jumeaux de 18 ans, ont alors abandonné leur formation en cours pour chercher du travail. Leur beau-père les voyait bien à ses côtés dans l'entreprise choletaise Soniso où il travaille. La société de plâtrerie, isolation et cloisons s'est interrogée sur l'embauche de deux jeunes sans expérience, et s'est alors tournée vers Pôle emploi. L'organisme a naturellement proposé une action de formation préalable au recrutement, trois mois de découverte en entreprise, avant la signature d'un Contrat Initiative Emploi (CIE) Jeunes.

Faciliter l'insertion

Ce dispositif existe depuis longtemps, mais a été repensé à l'automne dernier, dans le cadre du plan de relance gouvernemental « 1 jeune, 1 solution », dont l'objectif est de ne laisser aucun jeune sans solution face à la crise sanitaire et économique actuelle. Il permet à l'employeur d'un jeune de moins de 26 ans, ou d'un jeune reconnu travailleur handicapé de moins de 30 ans, d'obtenir une aide à hauteur de 47 % du Smic horaire brut, sur une base de 30 heures hebdomadaires, plafonnée à six mois dans le cadre d'un CDD (renouvelable une fois) et à douze mois pour un CDI. « *Ce système permet aux jeunes de prendre le temps d'apprendre, et de bien apprendre* » assure Paule Beaussire, conseillère entreprise à Pôle emploi. Le CIE est aussi bénéfique pour les jeunes que pour l'employeur, comme en témoigne Soner Ozdas, gérant de Soniso, forte de 45 salariés : « *Nous avons toujours donné la chance aux jeunes, mais le recrute-*

ment est difficile dans notre secteur du bâtiment. Sans ce dispositif, nous n'aurions pas pu embaucher deux jeunes sans expérience. Nous allons les former et ils pourront conforter leur projet ». Nicolas Genève, directeur de l'agence choletaise de Pôle emploi, de confirmer : « *C'est une belle rencontre gagnant-gagnant* ».

#TousMobilisés pour l'emploi

Tous les acteurs de l'emploi - Pôle emploi, Mission locale du Choletais et Cap emploi - sont mobilisés et mobilisables pour contribuer à la mise en place de ce parcours d'insertion qui a convaincu une douzaine de jeunes Choletais depuis le début de cette année. Mohamed Saadallah, sous-préfet de Cholet, présent lors de la signature des contrats, conclut : « *Nous avons aujourd'hui une véritable boîte à outils, pour les jeunes et pour les décrocheurs que nous allons chercher, vers des formations à des métiers d'avenir. Le taux de chômage est faible à Cholet, mais nous avons beaucoup de postes non pourvus encore. L'objectif est de faire coïncider l'offre et la demande. Beaucoup de gens sont investis pour travailler au devenir des jeunes* ».

Infos :

Pôle emploi
24 rue du Carteron à Cholet
Tél. : 02 72 62 70 48
www.1Jeune1Solution.gouv.fr

Cholet - **#TousMobilisés avec Pôle emploi****> Mardi 23 février après-midi, dans les locaux du lycée Jeanne Delanoue**

Présentation d'une action de formation visant l'obtention du diplôme d'État d'aide-soignant. Cette action est financée par le Conseil régional, en partenariat avec Pôle emploi et Jeanne Delanoue, qui ouvre une nouvelle formation à la rentrée prochaine, avec 30 places, uniquement en contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation.

Infos :

IFAS - lycée Jeanne Delanoue à Cholet
Tél. : 02 41 63 74 74

> Mardi 2 mars après-midi, dans les locaux de Pôle emploi

Présentation d'une action de formation préalable à des contrats de maçon-coffreur. Formation qualifiante rémunérée, du 15 mars au 31 mai, incluant le Caces, Hab électriques, PASI et AIPR. Pour être éligible au Contrat de Professionnalisation Intérimaire (CDPI), il faut avoir travaillé 150 heures en intérim ou être en reconversion. Cette action est un partenariat entre Pôle emploi, Adecco et les entreprises locales de TP maçonnerie.

Infos :

Pôle emploi
Tél. : 02 72 62 70 48

Cholet - **Groupe Nadia : quand les salariés s'engagent pour leur entreprise**

À l'heure où nombre d'entreprises traversent une crise sans précédent, le Groupe Nadia vient, lui, d'enregistrer la plus belle preuve de dynamisme et d'attachement de ses collaborateurs lors de sa première opération d'actionnariat salarié.

« *Le Groupe Nadia à Cholet a réussi son actionnariat salarié avec un taux de souscription exceptionnel de 90 % de la part du personnel, indique Nadia, poursuivant : C'est une belle preuve d'implication, de confiance et de foi en l'avenir de ce groupe de huit entre-*

prises aux profils bien particuliers. »

Cette opération a été lancée par les dirigeants des entreprises du Groupe qui souhaitent associer pleinement leurs salariés à la performance et au développement du groupe, dans la continuité de la stratégie d'ouverture du capital à ses managers menée depuis 20 ans.

« *Réalisée dans le cadre d'une augmentation de capital, cette opération proposée à l'ensemble des salariés a porté sur plus de 1,5 million d'actions, représentant 5,84 % du capital du Groupe. Le taux de souscription des 316 salariés qui ont participé au FCPE est de 90 %, pour un montant total de plus de 1,7 M €* » précise encore le groupe Nadia.

Un taux de participation particulièrement élevé qui représente pour Nadia « *un témoignage fort de la confiance des salariés dans la capacité du groupe à poursuivre son développement et à construire un avenir durable, souligne la direction, tout particulièrement dans le contexte de pandémie actuel* ».

Le groupe Nadia a su rester indépendant, avec un actionnariat articulé autour de ses cadres dirigeants et salariés, gage de réussite et de pérennité.

Infos :

<https://www.sib-europe.com/fabricant-portail-alu/le-groupe-nadia>

**Des emplois à pourvoir**

- **Menuisier d'atelier (H/F) :** La Romagne - CDI
- **Opérateur commande numérique (H/F) :** Cholet - CDI
- **Technicien BE et lancement (H/F) :** Yzernay - CDI
- **Aide-soignant (H/F) :** Cholet - CDI
- **Aide ménager (H/F) :** Cholet - CDD
- **Responsable performance industrielle (H/F) :** Yzernay - CDI
- **Adjoint technique (H/F) :** Saint-Paul-du-Bois - CDD

Les offres d'emploi sont consultables sur

www.cholet.fr
(rubrique Services en ligne)

Le Choletais
L'audace pour réussir

Les Parcours Permanents d'Orientation : une idée pour s'amuser

Lors de vos balades dans les parcs choletais, de curieuses petites boîtes en bois numérotées vous ont peut-être interpellés. Il s'agit en fait des balises des Parcours Permanents d'Orientation (PPO). Les éducateurs sportifs du service des Sports de la Ville de Cholet ont la responsabilité, en termes de création et de gestion, de ces parcours. Découvrons-les ensemble !

À la découverte des Parcours Permanents d'Orientation



En manque d'inspiration pour occuper les enfants pendant vos temps libres ? Le service des Sports de la Ville de Cholet vous propose une idée qui séduira petits et grands, parents ou grands-parents, pour un moment de partage intergénérationnel, tout en profitant de la nature et du grand air : les Parcours Permanents d'Orientation (PPO). Même en famille, l'orientation, c'est possible !

Un PPO, c'est un parcours composé de nombreuses balises d'orientation, fixes et permanentes. Elles sont disposées dans un parc, par exemple, comme c'est le cas à Cholet, pour que l'on puisse ensuite réaliser des circuits entre amis, ou surtout, en famille. Cette activité est adaptée à toutes les tranches d'âge et ne requiert pas de condition physique particulière. En effet, ici, il n'est pas question de course et de chronomètre. « *L'idée, c'est de faire découvrir les parcs du territoire, de montrer leur attractivité, via une activité ludique* » affirment les éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives du service des Sports, qui ont la charge de la création des parcours et de leur entretien depuis le tout premier, installé en 2010. Peggy Rochette-Castel, coordinatrice des activités physiques et sportives au sein du même service, confirme : « *Un PPO, c'est un peu comme une chasse au trésor !* » Il faut dire que les enfants se prennent très vite au jeu de la recherche, exultant à la découverte de chaque balise et en demandant toujours plus !

Trois sites

À Cholet, vous avez l'embaras du choix pour permettre aux enfants de s'amuser pendant une heure, ou moins si le temps vous manque. En effet, les éducateurs sportifs imaginent, deux fois par an, de nouveaux circuits, sur trois sites différents. « *Si on a déjà fait un*

parcours une fois, on peut revenir six mois plus tard et il aura changé, avec d'autres balises à trouver » explique l'équipe d'éducateurs.

Au parc de Moine et au parc de Ribou, sont ainsi toujours proposés quatre parcours, qui varient au fil des saisons et des années : 30 minutes débutants, 30 minutes initiés, une heure débutants et une heure initiés. Au parc du Menhir, on retrouve quatre parcours également : 20 minutes débutants, 20 minutes initiés, 40 minutes débutants et 40 minutes initiés. « *Les parcours initiés sont parfois plus longs, mais la grande différence réside dans le fonctionnement. Sur les cartes, on ne trouve plus directement les numéros des balises comme pour les parcours débutants, mais des lettres seulement. Il faut donc être beaucoup plus affûté avec la lecture de carte et se montrer très précis pour ne pas se tromper de balise, qui peut être très proche d'une autre* » précise la coordinatrice.

Se repérer

Savoir lire les cartes, voilà tout le secret pour réussir un parcours d'orientation. « *Sur une carte, on retrouve le lieu de pratique, une légende pour se repérer, les cases pour poinçonner avec les balises correspondantes, mais aussi les réponses en bas à droite, à ne vérifier qu'à la fin du parcours évidemment pour contrôler qu'on a réussi !* » détaillent les éducateurs.

L'idéal pour ne pas se perdre, c'est d'utiliser le plan... à

plat ! En effet, la carte doit rester à l'horizontale et être orientée dans le bon sens au fur et à mesure de l'avancée. Ce sont bien les petits chercheurs qui doivent tourner autour d'elle, une fois bien placée, grâce aux repères indiqués.

En chiffres

2010 : création du Parcours Permanent d'Orientation du parc de Moine, avec 50 balises bois

2014 : création du PPO du parc de Ribou, avec 53 balises bois

2016 : création du PPO du parc du Menhir, avec 28 balises bois

2018 : création des PPO du bois de la Caille (partie sud du Bois Lavau) et du parc Chambord, dédiés uniquement aux établissements d'enseignement à ce jour

2018 : création d'un PPO éphémère dans le jardin du Mail, dans le cadre du passage du Tour de France à Cholet.

« *Les Parcours Permanents d'Orientation, c'est une proposition à la carte, pour tous les âges, qu'on y consacre peu ou beaucoup de temps. Ils s'adaptent parfaitement à l'esprit du bien-vivre à Cholet. Dans le cadre naturel des parcs choletais, les PPO invitent au plaisir d'être en famille, valorisent la flore et restent un support pédagogique pour les enseignants.* »

Florence Dabin,
adjointe au maire en charge du Sport



Une douzaine de cartes à disposition

Toutes les cartes sont disponibles en version numérique sur **cholet.fr**. Il suffit de taper PPO dans la barre de recherche et les amateurs d'orientation trouvent l'ensemble des plans préparés par le service des Sports.

En version papier, elles sont disponibles à l'Office de Tourisme du Choletais, au 14 avenue Maudet à Cholet.

Ces cartes sont entièrement créées et mises à jour par les éducateurs grâce à un logiciel spécifique de cartographie. Elles servent également de support pour les établissements d'enseignement qui souhaitent proposer à leurs élèves une initiation à l'orientation.

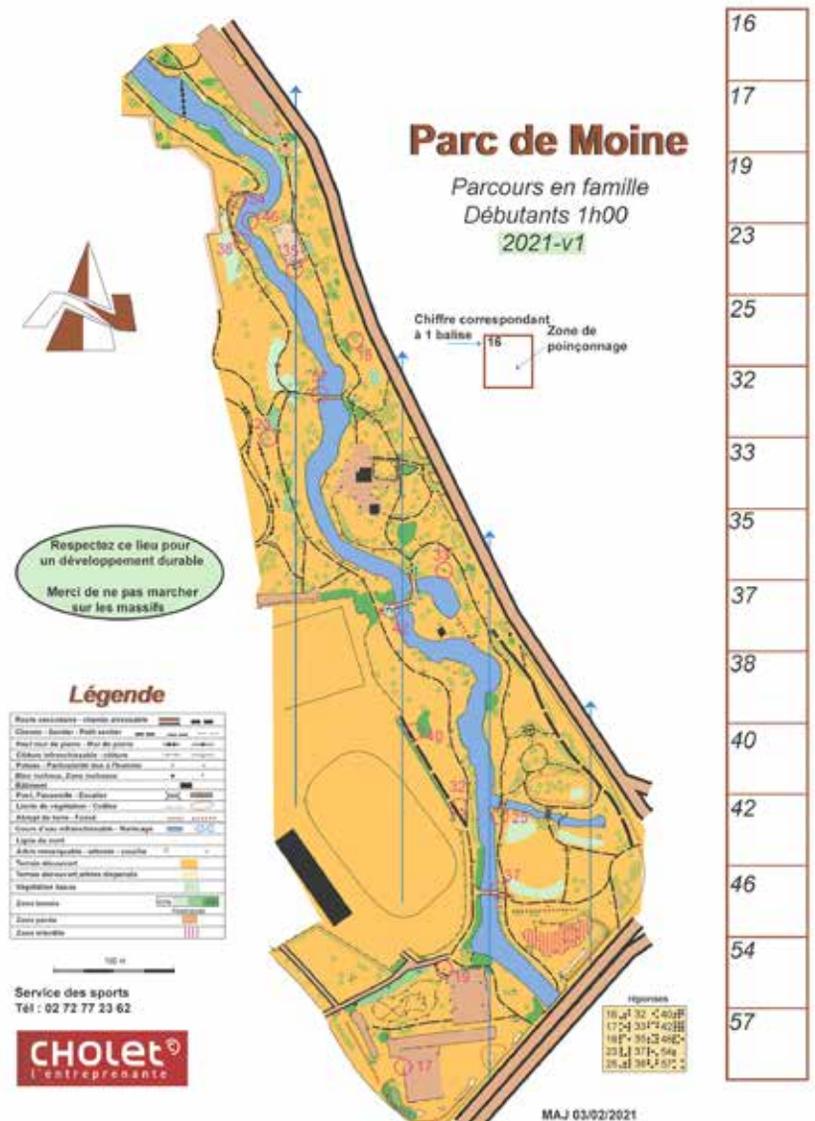
Une fois que l'on a appréhendé la lecture de la carte, l'aventure commence ! En marchant, on arpente les allées des différents parcs. Chaque balise trouvée permet de poinçonner la carte.



David André



David André



Spécial Covid-19

Tous les pratiquants sont invités à respecter les mesures sanitaires en vigueur.

À noter que des vignettes ont été ponctuellement ajoutées sur les balises du parc de Moine (comme sur la photo, en bas à droite sur le côté). Elles permettent de poursuivre l'activité « sans contact ». Il suffit en effet de reproduire le « code points » dans la case prévue à cet effet sur le plan (ou sur une feuille blanche si on choisit de télécharger la carte sur son téléphone). Ne pas oublier un stylo alors !

Une activité ludique dans le respect de l'environnement

Le fruit d'une étroite collaboration

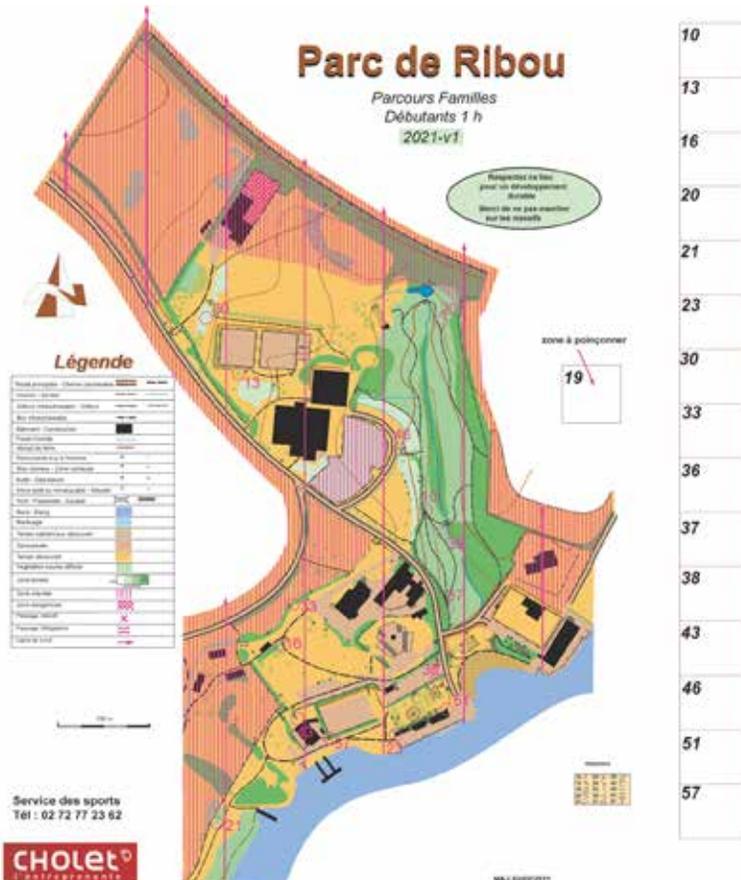
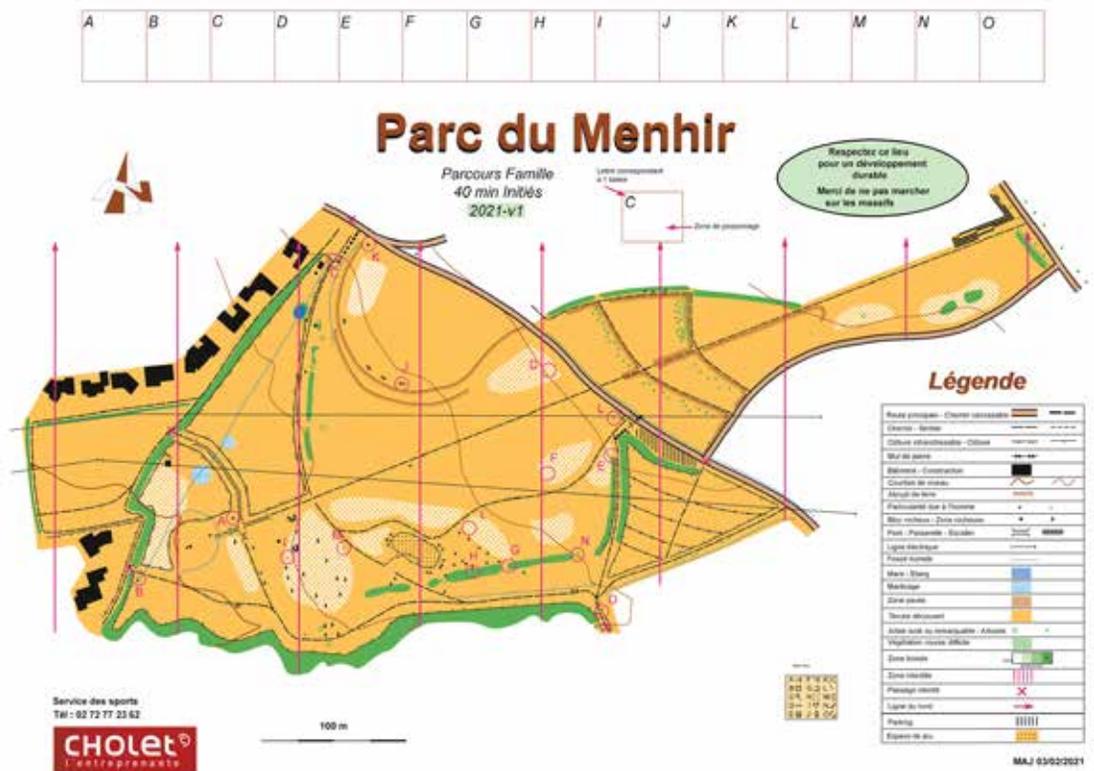
Les Parcours Permanents d'Orientation sont le fruit d'une étroite et importante collaboration entre le service des Sports de la Ville de Cholet, la direction du Centre Technique Municipal (CTM) et la direction des Parcs, Jardins et Paysage. Les PPO s'inscrivent ainsi naturellement dans une

logique de respect de l'environnement et de développement durable, affichée sur chaque carte dans les bulles d'information. « *L'implantation des balises ne dénature jamais le paysage. On les retrouve sur des arbres, des rochers ou du mobilier urbain - banc, lampadaire, panneau - toujours en toute discrétion* » insiste Peggy Rochette-Castel. Le CTM a d'ailleurs réa-

lisé les dernières balises installées dans les parcs, d'un seul tenant, en bois, pas trop imposantes et aux finitions parfaites, elles ne demandent plus qu'à servir !

Infos :

Service des Sports
Tél. : 02 72 77 23 62 - sports@choletagglomeration.fr



AdC- Le SMIB recherche mares à restaurer

Le SMIB Syndicat Mixte des Bassins Èvre-Thau-Saint-Denis-Robinets-Haie-d'Allot (SMIB) a la volonté d'engager un programme d'actions afin de restaurer des mares et zones tampons du bassin-versant de l'Èvre, sur plusieurs années.

Pour débiter son programme de restauration des mares, le SMIB souhaite se concentrer sur un nombre limité de mares (entre cinq et sept maximum), idéalement réparties sur son territoire. Ces mares, d'une surface maximum de 1 000 m², doivent nécessiter des travaux de restauration et présenter un intérêt environnemental en jouant un rôle de zones tampons pour limiter les transferts. Il pourrait donc s'agir principale-

ment de mares en zone agricole, mais les mares communales en contexte plus urbain ne sont pas exclues.

Même si la restauration de mares est favorisée, il n'est pas impossible de proposer des projets de création sur des secteurs à forts enjeux. Les travaux à réaliser pour restaurer ces mares peuvent être de différente nature : travaux forestiers, travaux de curage, travaux de retalutage des berges, etc.

Suite aux différentes propositions, l'équipe du SMIB arbitrera les mares prioritaires sur la base de différents critères. Si l'une des mares proposées n'est pas sélectionnée pour ce début de programme, il n'est pas exclu que des travaux de restauration soient réalisés dans les années futures, dans le cadre du programme d'actions pluriannuel envisagé par le SMIB.



SMIB

Infos et demandes :

SMIB Èvre-Thau-Saint-Denis-Robinets-Haie-d'Allot

Tél. : 02 41 71 76 83

contact@evrethausaintdenis.fr

Cholet - La Ligue pour la Protection des Oiseaux vous informe : l'hirondelle fait-elle le printemps ?

Avec le déclin de la vie rurale, le dicton est certainement plus célèbre que l'oiseau qui l'a inspiré. Et pourtant, les hirondelles peuvent être observées chaque année sur tout le territoire choletais.

Les hirondelles forment une famille dont cinq espèces sont présentes en France. Deux parmi celles-ci nichent dans les Mauges : l'hirondelle rustique ou de cheminée et l'hirondelle de fenêtre. Les deux espèces se distinguent l'une de l'autre par leur morphologie et leur comportement.

L'hirondelle rustique possède un plumage bleu-noir sur le dessus et blanc crème sur le dessous, mais aussi deux singularités qui la différencient nettement de sa cousine : un front et une gorge roux ainsi qu'une queue consti-

tuée de deux longues rectrices (particulièrement chez le mâle). Elle construit un nid en coupe constitué de terre et d'herbes sèches.

L'hirondelle de fenêtre est un peu plus petite que l'hirondelle rustique. Sa silhouette est moins élancée car elle possède une courte queue en V. Si son dessus est également bleu-noir, son croupion et sa face inférieure sont d'un blanc pur. Son nid est uniquement construit à partir de centaines de boulettes de terre et possède une petite ouverture.

Des espèces anthropophiles

Les hirondelles rustiques et de fenêtre n'installent leurs nids que sur ou dans des édifices. Les premières construisent leurs nids à couvert dans des hangars, granges ou porches. Elles sont de ce fait plus rurales que leurs congénères. En effet, l'hirondelle de fenêtre fréquente davantage les milieux urbains car elle



Hirondelles de fenêtre

LPO Mauges

construit son nid sur les façades des bâtiments. Si dans certaines régions, elle parvient à fixer son nid dans les encadrements des fenêtres, dans la plupart des cas, et donc dans les Mauges, elle profite des avancées des toitures sur les façades et les pignons pour nidifier.

Les hirondelles ne font plus vraiment le printemps

Les hirondelles européennes, comme la majorité des oiseaux des zones tempérées, sont des migratrices qui passent l'hiver au sud du Sahara. Elles reviennent en effet aux environs du printemps calendaire. Dans les Mauges, on peut d'abord apercevoir les hirondelles rustiques en février-mars puis les hirondelles de fenêtre en mars-avril. Seulement, ces dernières décennies, les activités humaines ont eu des effets sur ces espèces. Le réchauffement climatique les fait revenir un peu plus tôt et partir un peu plus tard. Surtout, elles sont de moins en moins nombreuses en raison notamment de la raréfaction des insectes dont elles se nourrissent et de l'évolution de l'architecture des bâti-

ments qui offrent moins de possibilités d'installation des nids.

Protéger les hirondelles

L'homme exige souvent qu'une espèce lui rende un service pour qu'il envisage de la protéger. Mais au-delà du rôle que l'hirondelle joue dans nos écosystèmes, elle est tout simplement un oiseau magnifique à observer. Le désagrément des fientes est largement compensé par l'observation des allées et venues incessantes des adultes en pleine période de nourrissage.

Alors, si la loi interdit formellement la destruction des nids d'hirondelles, vous pouvez aussi encourager leurs nidifications en laissant ouverte une fenêtre de grange ou en proposant des dispositifs lors de l'isolation de votre maison. Et en cas de gêne insurmontable, n'hésitez pas à contacter la LPO qui vous proposera des solutions adaptées.

LPO Mauges

Infos :

mauges-nature.blogspot.com
lpomauges@gmail.com



Jeunes hirondelles rustiques

LPO Mauges

AdC - Nouveau : un service de broyage de végétaux offert aux habitants de l'Agglomération

Le service Gestion des déchets de l'Agglomération du Choletais propose des permanences pour permettre aux habitants du territoire de broyer leurs végétaux.

Dès l'arrivée du printemps, avant l'ouverture des bourgeons, la taille des arbres s'impose parfois dans les jardins, provoquant un amas de branchages coupés. Afin de répondre à une demande récurrente des habitants, désireux de les valoriser, le service Gestion des déchets de l'Agglomération du Choletais (AdC) met en place un nouveau service gratuit de broyage des végétaux. Il sera accessible à tous les particuliers du territoire, dès le début du mois de mars.

Une opération aura lieu dans chacune des communes de l'AdC, à raison d'une demi-journée par commune rurale et d'une journée complète dans les sept quartiers de Cholet et au Puy-Saint-Bonnet (voir calendrier ci-contre). Elle sera renouvelée chaque année, au printemps, et à l'automne, en octobre et novembre.

Un service tout bénéfique

Ce service profitera à la fois aux habitants, aux agents... et à la planète ! « *Les particuliers économiseront des passages sur leur carte de déchèterie et des tours avec leur véhicule. Les émissions de gaz à effet de serre seront ainsi limitées, comme avec la réduction du transport en camion de ces déchets vers des sites dédiés pour le traitement* » explique Cédric Van Vooren, maire de Vezins et vice-président de l'AdC en charge de la Gestion des déchets.

Le broyage est également une solution pour éviter de brûler les déchets verts (pratique interdite) et le broyat présente des intérêts reconnus. Ressource naturelle, il permet de jardiner de manière écologique : il s'utilise en paillage dans



les espaces verts et le potager, il protège et nourrit le sol, il réduit le désherbage, l'arrosage et l'exposition au gel et il évite l'achat d'engrais et de paillis du commerce. Le broyat est également utile dans le composteur, en tant que matière sèche. Mélangé à de la matière organique (les déchets de cuisine), il permet d'obtenir un bon compost pour l'utiliser en terreau naturel. En jouant son rôle de structurant, il supprime toute odeur et invasion de mouches dans le composteur et limite les opérations de retournement.

Le déroulement

Pour profiter de ce service de broyage, les usagers s'inscrivent sur Internet ou par téléphone, au plus tard le mercredi pour réserver un créneau le vendredi suivant ou le jeudi pour une prestation le samedi suivant. Lise Arnaud, agent de prévention en apprentissage dans le service, qui a porté le projet, tient à préciser que « *les habitants ne sont pas obligés de s'inscrire dans la commune où ils sont domiciliés. Ils peuvent aller partout* ».

Sur place, le jour J, un agent de la direction de l'Environnement donnera des conseils sur l'utilisation du broyat et la valorisation des végétaux, tandis que les salariés en insertion des associations L'Éclaircie et Le Fil d'Ariane effectueront le broyage. « *Ces professionnels assurent les prestations en temps normal, dans les communes rurales qui bénéficient des deux broyeur de notre service, et qui réutilisent le broyat pour le compostage ou le paillage des espaces verts communaux. Nous tenons à maintenir ce contrat* » souligne Véronique Hissette, chef du service Gestion des déchets de l'AdC. Cédric Van Vooren ajoute : « *Les usagers repartiront avec le broyat pour leur utilisation personnelle, et aussi, avec tout ce qui n'aura pas pu être broyé* ». À chacun donc de respecter quelques règles simples.

Quels végétaux apporter ?

Les habitants peuvent amener les résidus de taille et d'élagage de haies, arbres et arbustes. Par contre, les biodéchets, tontes d'herbe, feuilles, plantes grasses et souches sont interdits.

Il ne faut pas prédécouper les végétaux. Le diamètre des branches ne doit pas excéder 13 cm. Les branchages ne doivent pas être mélangés à de la terre ou des cailloux, sous peine d'endommager le broyeur. Enfin, les végétaux doivent être bien présentés, en fagot si possible, pour faciliter leur manipulation par les agents et ainsi garantir la rapidité d'intervention. « *L'idéal est aussi de tailler le plus tard possible avant la prestation, au maximum une semaine avant, pour éviter que les branchages ne soient trop secs* » conseille Véronique Hissette. À noter également qu'on peut s'inscrire même pour de petites quantités à broyer, ou au contraire, sur plusieurs créneaux pour de grandes quantités.

Infos et inscriptions :

Service Gestion des déchets
Agglomération du Choletais
Tél. : 0800 97 49 49

Inscriptions déjà possibles sur cholet.fr
via mon espace citoyen
ou par téléphone au numéro sus-indiqué.



AdC - Les lieux et dates des prestations de broyage

Vendredi 5 mars

> de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h : **Le Puy-Saint-Bonnet**, parking de la salle Espace convivial,
> de 9 h à 12 h : **Bérogrolles-en-Mauges**, parking de la salle des sports,
> de 14 h à 17 h : **Le May-sur-Èvre**, parking du capitaine Humeau, derrière l'église.

Samedi 6 mars

> de 9 h à 12 h : **Saint-Léger-sous-Cholet**, au Centre Technique Municipal, rue des Métiers,
> de 9 h à 12 h : **La Tessoualle**, parking de la salle des fêtes.

Vendredi 12 mars

> de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h : **Cholet**, parking de la Meilleraie, avenue Marcel Prat,
> de 9 h à 12 h : **Passavant-sur-Layon**, parking de la rue du Prieuré,
> de 14 h à 17 h : **Cléré-sur-Layon**, stade, rue du Stade.

Samedi 13 mars

> de 9 h à 12 h : **La Romagne**, parking du complexe sportif, rue des Sports,
> de 9 h à 12 h : **Saint-Paul-du-Bois**, place de l'église.

Vendredi 19 mars

> de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h : **Cholet**, parking du complexe sportif Du Bellay, square de Liré,

> de 9 h à 12 h : **Veziens**, parking du restaurant scolaire,
> de 14 h à 17 h : **Chanteloup-les-Bois**, parking de la Maison des associations.

Samedi 20 mars

> de 9 h à 12 h : **Toutlemonde**, parking du stade,
> de 9 h à 12 h : **Saint-Christophe-du-Bois**, parking du complexe sportif, rue du Chemin Vert.

Vendredi 26 mars

> de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h : **Cholet**, parking du pôle cycliste, rue Saint-Éloi,
> de 9 h à 12 h : **Somloire**, parking du stade, rue du Stade,
> de 14 h à 17 h : **Les Cerqueux**, au Centre Technique Municipal, impasse de la Loge.

Samedi 27 mars

> de 9 h à 12 h : **Yzernay**, place du marché, rue Stofflet,
> de 9 h à 12 h : **La Séguinière**, parking du complexe Pierre de Coubertin, rue de Coubertin.

Vendredi 2 avril

> de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h : **Cholet**, parking du Champ-de-Foire, boulevard du Pont de Pierre,
> de 9 h à 12 h : **Tigné**, zone du terrain de sport,
> de 14 h à 17 h : **La Fosse-de-Tigné**, place des Perrières.

Samedi 3 avril

> de 9 h à 12 h : **Tancoigné**, route de Cléré, croisement rue du Gué,
> de 9 h à 12 h : **Trémentines**, parking de la salle de sport Audigane, rue de la Quintaine.

Vendredi 9 avril

> de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h : **Cholet**, parking de la salle du Plessis, rue d'Italie,
> de 9 h à 12 h : **Saint-Hilaire-du-Bois**, parking de la salle des fêtes, place Jacques Tual,
> de 14 h à 17 h : **Coron**, parking du stade, rue du Stade.

Samedi 10 avril

> de 9 h à 12 h : **La Plaine**, dépôt de la Gagnerie, sortie du rond-point route de Vihiers (D25),
> de 9 h à 12 h : **Maulévrier**, au Centre Technique Municipal, boulevard Édouard Colbert.

Vendredi 16 avril

> de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h : **Cholet**, centre social du Verger, rue du Bois-Régnier,
> de 9 h à 12 h : **Montilliers**, place du 1^{er} mai,
> de 14 h à 17 h : **Cernusson**, parking de la mairie, chemin Claire nature.

Samedi 17 avril

> de 9 h à 12 h : **Trémont**, parking de la salle des fêtes,

Broyage de vos branchages près de chez vous.



GRATUIT

Inscription obligatoire sur cholet.fr ou au **0800 97 49 49**



> de 9 h à 17 h : **Nuaillé**, parking de la salle de sport.

Vendredi 23 avril

> de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h : **Cholet**, parking du stade omnisports, rue Jean-Bouin,
> de 9 h à 12 h : **Nueil-sur-Layon**, place d'Armes,
> de 14 h à 17 h : **Les Cerqueux-sous-Passavant**, parking de la salle des fêtes, place des Fontaines.

Samedi 24 avril

> de 9 h à 12 h : **Vihiers**, parking de la salle des fêtes,
> de 9 h à 12 h : **Mazières-en-Mauges**, derrière la cantine scolaire et l'église.

AdC - Les ambassadeurs du tri contrôlent nos poubelles de près

Les poubelles sont-elles bien triées ? Les ambassadeurs du tri veillent au grain !

Depuis l'extension des consignes de tri en 2018, les habitudes ont véritablement changé, mais dans le territoire de l'Agglomération du Choletais (AdC), les habitants peuvent encore mieux faire. La qualité du tri est essentielle pour assurer une valorisation de certains déchets et un équilibre budgétaire du service de collecte des déchets ménagers. Les erreurs de tri représentent un surcoût important pour la collectivité. Au service Gestion des déchets de l'AdC, quatre ambassadeurs de tri et de prévention vont à la rencontre des usagers pour les informer sur les bons gestes à adopter et répondre à leurs interrogations sur le tri, notamment sur

le devenir des déchets une fois triés.

Le déroulement du contrôle

Avant la collecte du bac jaune, les ambassadeurs du tri vérifient le contenu des bacs déposés sur le trottoir. S'ils trouvent des erreurs de tri dans le bac, ils interviennent directement auprès de l'usager concerné pour l'en informer. En cas d'absence, un courrier est déposé dans la boîte aux lettres.

Une mesure préventive

Lors de la collecte, si des déchets non conformes sont trouvés dans un bac,

il est susceptible de ne pas être vidé et selon la nature de l'erreur de tri, il sera marqué par un scotch. Un ambassadeur de tri et de prévention prend contact avec l'usager pour l'informer des erreurs commises. L'usager peut également joindre directement le service Gestion des déchets.

Des contrôles renforcés

En cette période de crise sanitaire, les ambassadeurs de tri et de prévention restent présents sur le terrain pour veiller au bon tri de nos bacs et à la salubrité publique. Dans les prochains mois,

des campagnes ciblées par commune seront menées par les ambassadeurs de tri et de prévention. Les habitants seront informés par la presse locale ou directement sur le site Internet de la commune concernée avant le démarrage de chaque campagne.

Infos:

Service Gestion des déchets
Direction de l'environnement
Agglomération du Choletais
Tél. : 0800 97 49 49



AdC - Le centre de vaccination ouvert aux personnes prioritaires uniquement

La crise sanitaire est toujours bel et bien présente. La vaccination rencontre un engouement dans le Choletais et pourtant, il faut s'armer de patience pour espérer un rendez-vous. Le docteur Arnaud Frappier, coresponsable du centre de vaccination fait le point.

Ouvert depuis le 19 janvier dernier, le centre de vaccination situé dans les locaux de la salle des Fêtes de Cholet accueille les personnes prioritaires du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Deux médecins et deux infirmières libérales volontaires sont présents lors de ces permanences. « *Il s'agit principalement des médecins de l'Amicale des Médecins Omnipraticiens du Choletais (AMOC), de quelques confrères retraités du Choletais et des infirmières de l'Association des Infirmières Libérales du Choletais (AILC), ces dernières faisant preuve d'une disponibilité et d'une réactivité exemplaires* » souligne le docteur Arnaud Frappier, président de l'AMOC et coresponsable du centre de vaccination, aux côtés du docteur Yves Clédat, médecin coordonnateur et Sylvie Charrier, infirmière coordonnatrice du centre de vaccination et présidente de l'AILC.

Synergences hebdo : Combien de doses de vaccins délivrez-vous chaque semaine ?

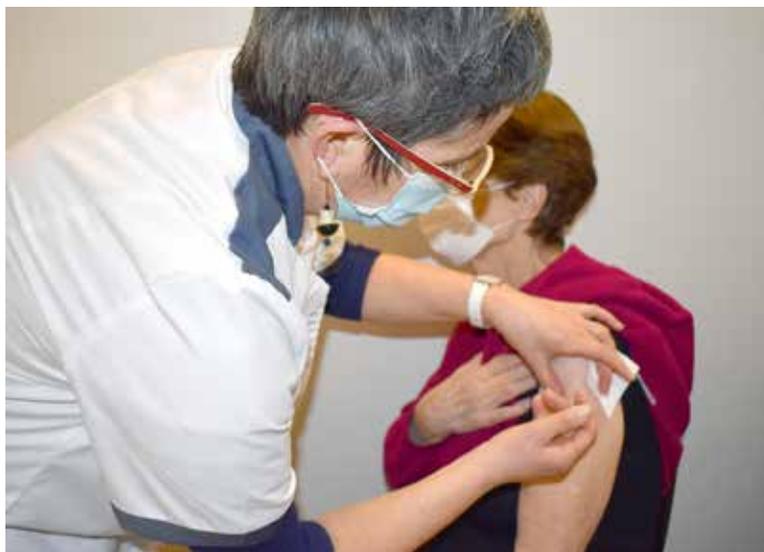
Arnaud Frappier : À la mi-janvier, nous administrons 300 doses hebdomadaires, à la mi-mars, nous devrions atteindre les 650 doses hebdomadaires au total, englobant les premières et deuxième doses de rappel du vaccin. Cet

approvisionnement nous est donné selon la dotation de l'Agence Régionale de Santé (ARS) des Pays de la Loire, en fonction de la population du Choletais de plus de 75 ans et des personnes prioritaires. En effet, les vaccins Pfizer (conservés dans les super congélateurs à - 80 °C au CHU d'Angers) sont dispatchés entre les huit centres de vaccination du département. Nous devons nous conformer à cette contrainte de disponibilité des vaccins réservés au territoire et distribués au compte-goutte selon la fabrication mondiale.

S. h. : « Être patient », c'est le maître-mot pour obtenir un rendez-vous ?

A. F. : On le sait, les délais sont longs. La vaccination rencontre une adhésion importante et nous sommes à saturation complète. Pour autant, il faut se montrer patient et réitérer les appels régulièrement auprès du centre téléphonique ou vérifier la plateforme en ligne Doctolib, car nous pouvons avoir des désistements de dernière minute et l'arrivée de nouvelles doses peut nous permettre d'ajouter quelques rendez-vous. En aucun cas, nous ne sommes responsables du flux et du manque de rendez-vous, il convient alors d'être compréhensif et raisonnable en respectant bien la prise de rendez-vous uniquement pour les habitants de l'Agglomération du Choletais éligibles aux critères prioritaires.

Les personnes de plus de 75 ans, sont demandeuses pour se faire vacciner afin de sortir de l'épidémie et elles adhèrent fortement au principe vaccinal et aux formidables avancées de la recherche scientifique et médicale. Car cette vaccination est l'espoir pour tous, associée aux mesures de précaution, pour sortir de la crise sanitaire. L'après-crise se prépare dès aujourd'hui et la vaccination est ainsi primordiale.



S. h. : Comment fonctionne le centre de vaccination ?

A. F. : La mise en place du centre de vaccination a été rapidement possible grâce à la volonté et à l'efficacité de tous les intervenants du terrain, professionnels de santé et élus de l'AdC. L'objectif sanitaire commun au service de la population nous a permis la création et le fonctionnement de ce centre de vaccination fluide et sécurisé, lisible pour les patients. Cette coopération efficace locale est à souligner. Les bénévoles des six clubs services du Choletais sont aussi associés, chargés de l'accueil, impliqués et bienveillants auprès de la population du Choletais, qui vient se faire vacciner. Ces conditions favorables et rassurantes permettent un bon fonctionnement.

S. h. : Peut-on avoir confiance en cette vaccination ?

A. F. : Le vaccin Pfizer propose une nouvelle technique vaccinale basée sur l'ARN messenger, parfaitement connue et utilisée depuis une vingtaine d'années

en immunothérapie. Cet ARN est une matière très fragile, nécessitant ces mesures contraignantes de conservation à - 80 °C. Les infirmiers en maîtrisent parfaitement l'utilisation. Il y a eu, de la part de la population, de l'appréhension et des questionnements autour de ce vaccin au début, mais plutôt par méconnaissance du mécanisme immunisant. Il y a déjà eu plus de 50 millions de doses injectées dans le monde entier et la sécurité autour des vaccins avec des organismes garants internationaux est maximale. On peut donc se faire vacciner sereinement. Néanmoins, chacun est libre de se faire vacciner ou non, personne n'y est obligé. C'est son libre choix, mais se protéger, c'est protéger les autres.

Infos :

Rendez-vous au 02 44 09 25 33
ou www.doctolib.fr/vaccination-covid-19/cholet
Deux rendez-vous sont délivrés, soit un par injection.

Qui sont les personnes prioritaires accueillies au centre de vaccination ?

- Les personnes de plus de 75 ans habitant l'Agglomération du Choletais
- Les personnes de moins de 75 ans habitant l'AdC et présentant certaines pathologies :
 - personnes en cours de chimiothérapie,
 - personnes transplantées (cœur, poumons, reins),
 - personnes présentant deux insuffisances d'organes (par exemple insuffisance cardiaque et respiratoire),
 - personnes atteintes de Trisomie 21,
 - personnes dialysées.

« *Aujourd'hui, ces personnes prioritaires, dont on estime le nombre à environ 15 000 patients, sont les seules populations ciblées par la vaccination. Pour les autres personnes, même considérées vulnérables, il faut attendre ; leur tour viendra notamment d'ici les prochains jours pour la population de moins de 65 ans avec des comorbidités* » tient à rappeler le docteur Arnaud Frappier.

Rappel

Pour permettre à tous les habitants de l'Agglomération du Choletais, âgés de plus de 75 ans, de se rendre sur le lieu de vaccination, l'Agglomération du Choletais et les Transports Publics du Choletais, en concertation avec l'ensemble des maires du territoire, ont tenu à rendre les déplacements gratuits sur le réseau Choletbus/TPC. Les personnes concernées n'ont qu'à présenter leur convocation au chauffeur qui leur autorisera l'accès gratuitement au bus pour aller au centre de vaccination, et ensuite rentrer chez elles. Les personnes ayant des difficultés de mobilité peuvent contacter le Transport de Personnes à Mobilité Réduite (TPMR) au 02 41 49 02 80 qui propose également cette prestation sur présentation de la convocation aux rendez-vous de vaccination.

Cholet - Le CMJ solidaire et généreux

En présence du maire Gilles Bourdouléix et de Natacha Poupet-Bourdouléix, adjointe en charge de la Jeunesse, les élus du Conseil Municipal des Jeunes de Cholet ont pu mesurer concrètement leur travail de ces derniers mois, le mercredi 10 février. Après la réalisation d'une vidéo sur le thème du vélo dans la ville, ces élèves de 5^e et 4^e de neuf établissements scolaires choletais ont pu conclure la seconde action de leur mandat. De fait, ils ont remis virtuellement un chèque de 1 330 € à la commune d'Araya, ville jumelle de Cholet, et un autre de 400 € à l'association Libami.

Sensibles au devenir des Libanais après l'explosion survenue à Beyrouth le 4 août 2020, ils avaient choisi de leur venir en aide. Pendant les fêtes de fin d'année, deux opérations ont permis de récolter des fonds : la vente de calendriers



Étienne Lizambard

de l'Avent, à la boulangerie Les Délices de Charlotte, et de chocolats, en précommande, à la chocolaterie Cosme. Le fruit de ces deux actions a pour but de faciliter la vie des jeunes du quartier

de Naaba à Beyrouth, fortement touché par l'explosion et soutenu par Libami, et des jeunes d'Araya, notamment pour la poursuite de l'école à la maison. En effet, le Liban est confiné depuis mi-janvier et

les familles n'ont pas forcément le matériel nécessaire pour permettre la scolarité à domicile.

AdC - Mars bleu, le mois du dépistage du cancer colorectal

Le cancer colorectal est responsable de plus de 17 000 décès par an. Pourtant, s'il est détecté tôt, il se guérit dans neuf cas sur dix.



Le CRCDC de Maine-et-Loire (anciennement Cap Santé 49) est la structure départementale qui gère les dépistages organisés des cancers (cancer du sein, colorectal et du col de l'utérus). Année après année, il se confirme que le dépistage permet la détection de cancers à des stades plus précoces. Il faut donc poursuivre les efforts afin de promouvoir l'importance de ces dépistages. Le mois de mars est le mois de mobilisation pour le dépistage du cancer colorectal. À travers Mars bleu, pendant d'Octobre rose pour le cancer du sein, le CRCDC veut informer et sensibiliser la population du Maine-et-Loire. Il faut noter que le taux de participation standardisé du Maine-et Loire pour ce dépistage est de 40,6 %* en 2018-2019. Il reste inférieur à l'objectif européen minimal acceptable de 45 %*.

Le cancer du côlon et du rectum se situe au troisième rang des cancers les plus fréquents en France, le nombre de nouveaux cas estimés en 2018 est de 43 336* (23 216 hommes et 20 120 femmes). Au cours de sa vie, une personne sur 30 y sera confrontée.

Plus un cancer est détecté tôt, moins les traitements sont lourds et meilleures sont les chances de guérison. Se faire dépister régulièrement permet de détecter et de traiter des polypes à un stade précoce de leurs développements, avant qu'ils n'évoluent vers un cancer.

Le dépistage proposé aux hommes et aux femmes de 50 à 74 ans consiste en la réalisation d'un test immunologique qui va rechercher la présence de sang humain non visible dans les selles. Le test rapide et efficace est à faire chez soi. Si son résultat est positif (4 % des cas), une coloscopie sera alors prescrite. Parlez-en à votre médecin !

*Source Institut national du cancer

Infos :

Tél. : 02 41 05 08 92
 crcdc49@depistagecancers.fr
 Facebook : Centre Dépistage des Cancers - Pays de la Loire/



Afrique Solidarité Culture

Président : Lazare Mahouna - Tél. : 06 85 44 21 65

Centre social Pasteur, 1 rue du Docteur Maillard à Cholet

Courriel : mahounalazare@gmail.com - Facebook : AfriqueSolidaritéCulture



L'association organise notamment des week-ends foot ouverts à tous.

La solidarité est une force : telle est la valeur affichée par l'association Afrique Solidarité Culture, qui compte déjà sept années d'existence à Cholet.

L'association choletaise Afrique Solidarité Culture (ASC), créée en 2014 et basée au centre social Pasteur, à Cholet, est une aventure née de l'idée de ses membres fondateurs, originaires du Congo, qui souhaitaient mettre en valeur, en Anjou, les valeurs africaines d'entraide. Si ces valeurs de solidarité sont toujours au cœur de son action, l'association a récemment modifié ses statuts, l'orientant davantage vers l'international. Ainsi, elle a pour objets l'entraide, l'appui aux projets de solidarité internationale dans le domaine de l'agriculture, l'agrotourisme scolaire, la protection de l'environnement et la culture inclusive. Elle souhaite également promouvoir les différentes cultures et arts (pein-

ture, sculpture, gastronomie, art vestimentaire) et favoriser l'intégration des primo arrivants et l'autonomisation des femmes, ainsi que les échanges d'expériences avec d'autres associations. Elle développe également les accords de jumelages entre villes, établissements scolaires, villes-villages, établissements scolaires-groupements de producteurs ou organisations professionnelles agricoles. Alors qu'elle dénombrait 24 adhérents lors de sa création, elle en compte à ce jour une centaine. « *L'association est ouverte à toutes les nationalités* » souligne Lazare Mahouna, qui en est le président depuis 2014. Localement, elle organise des événements culturels tels qu'un réveillon du 31 décembre solidaire, à 6 € pour tous, des activités en plein air, comme les week-ends foot, avec tournois mixtes et barbecues, se tenant principalement dans les quartiers prioritaires. Elle met aussi en place un réseau solidaire des traducteurs et interprètes.

CSI Ocsigène - Programme des vacances



> Peinture en famille

Mercredi 24 février, de 10 h à 11 h 30
Venez profiter d'un temps en famille autour de la créativité.
Tarifs : 2 € enfant, 4 € adulte (adhésion au CSI)

> Argile en famille

Samedi 27 février, de 10 h à 11 h 30
Un temps pour découvrir ou redécouvrir en famille sa créativité, les mains dans la terre. Le CSI prévoit le matériel et les participants repartiront avec leurs créations.
Tarifs : 2 € enfant, 4 € adulte (adhésion au CSI)

> Animations pendant les vacances

Lun. 22 fév. : après-midi sports en folie
Mar. 23 fév. : prépare ton été 2021 et jeux TV

Mer. 24 fév. : grands jeux en forêt et "mercrediscord" spécial + de 12 ans (jeux vidéos, discussions, défis)
Jeu. 25 fév. : journée magie et clean your city (nettoyage du territoire)
Ven. 26 fév. : dessin BD et après-midi chill + goûter
Lun. 1^{er} mars : battle de constructions (défis créatifs de Lego, Kapla)

Mar. 2 mars : chiens de traîneaux (découverte de la cani-rando et de la cani-trot)

Mer. 3 mars : journée création de meubles en palettes, "among us IRL" et "mercrediscord" spécial + de 12 ans (jeux vidéos, discussions, défis)

Jeu. 4 mars : tournoi futsal (spécial 12-18 ans)

Ven. 5 mars : coque de portable DIY et après-midi casino

Infos et inscriptions :

CSI Ocsigène
18 rue d'Anjou à Saint-Léger-sous-Cholet
Tél. : 02 41 56 26 10
csinter.famille@orange.fr

Horaires,

tarifs des animations vacances :
<https://ocsigene.centres-sociaux.fr>

AdC - Le répit parental : quels sont vos besoins ?



Pour mieux répondre aux attentes des usagers, améliorer son offre de services et s'engager encore plus aux côtés des usagers, la Caisse nationale des Allocations Familiales (CAF) a ouvert « La Caf à votre écoute », une plateforme qui permet de donner son avis sur les outils et services qu'elle propose, répondre à des enquêtes, faire des suggestions et participer à de nombreux projets.

Dans le cadre des travaux autour de l'élaboration d'une doctrine « répit parental », un questionnaire est en ligne à destination de tous les parents quel que soit l'âge de leur(s) enfant(s). L'enjeu est de mieux accompagner les parents par un recueil des attentes, des besoins et envies.

Organisation du quotidien, conciliation vie familiale - vie professionnelle, charge mentale : autant de sujets abordés sur lesquels les parents sont amenés à exprimer leurs retours d'expérience et parcours de vie. L'objectif est de mieux comprendre les difficultés rencontrées et les points d'amélioration afin de leur offrir les services adaptés à leurs besoins.

Pour y participer, c'est simple : connectez-vous au site « La Caf à votre écoute », créez-vous ensuite un profil, puis rendez-vous sur le questionnaire jusqu'au dimanche 28 février.

Infos et enquête :

<https://www.la-caf-a-votre-ecoute.caf.fr/cnaf/repit-parental>

Cholet - Deux ateliers des musées pour les enfants... en visio !



Contraints de rester fermés pour le moment, les musées de Cholet s'adaptent eux aussi et ont choisi de reconduire leurs ateliers vacances, pour les enfants, en visio !

> Crée chez toi avec l'artiste

Mercredi 24 février, à 10 h pour les 6-8 ans et à 14 h 30 pour les 9-12 ans (durée : une heure)

Guidés par Serge Crampon, les enfants dessinent et manipulent des silhouettes en papier pour explorer les notions d'équilibre et de chute, chères à l'artiste qui expose actuellement au Musée d'Art et d'Histoire.



Pour cet atelier, il faut prévoir :
- feuilles, crayons de papier, ciseaux, colle...
- le document avec les silhouettes pré-dessinées par l'artiste, qui sera envoyé par courriel en amont. Il suffit de l'imprimer. En cas d'impossibilité, le document sera à disposition à l'administration du musée.



> Tisse un bracelet

Mercredi 3 mars, à 14 h, à partir de 7 ans (durée : une heure)

Guidés par les médiatrices culturelles des musées de Cholet, les enfants tissent un bracelet en laine, en respectant la technique des métiers à tisser : un fil dessus, un fil dessous.

Pour la réalisation du cadre à tisser, à fabriquer par un adulte en amont de l'atelier, via un tutoriel fourni, il faut prévoir :
- une boîte à chaussures au minimum de la longueur du tour de poignet de l'enfant,



- une règle, un couteau pointu et du scotch.

Pour l'atelier de tissage, il faut :
- un fil en coton (type fil à broder) ou ficelle fine d'environ deux mètres,
- des fils de laine (autant de couleurs souhaitées) de deux mètres minimum,
- des cure-dents ou une aiguille non pointue à gros chas,
- une paire de ciseaux.

Infos et inscriptions obligatoires :

Musées de Cholet
Tél. : 02 72 77 23 22
La veille de l'atelier, un lien donnant accès à la visioconférence sera envoyé par courriel.

AdC - Les guerres de Vendée sous l'angle des vitraux

Jean-Louis Sarrazin et Nicolas Delahaye présentent un ouvrage référence sur les vitraux évoquant les guerres de Vendée. Quelques-uns sont visibles dans les églises du territoire.

Connaissez-vous le point commun entre l'église Saint-Hilaire à Montilliers, la chapelle Notre-Dame de Haute Foy à Saint-Paul-du-Bois, l'église Notre-Dame de l'Assomption à La Séguinière et l'église Saint-Nicolas à Vihiers ? Elles abritent toutes des vitraux emblématiques des guerres de Vendée. S'il y a pléthore d'ouvrages sur cette période, beaucoup plus rares, et assez anciens qui plus est, sont ceux consacrés aux vitraux.

C'est dans l'église du Pin-en-Mauges, la seule dont les vitraux sont tous dédiés aux guerres de Vendée et à l'enfant du pays, le généralissime Jacques Cathelineau, que Jean-Louis Sarrazin s'est intéressé au sujet, en décembre 2019. Il l'a partagé avec Nicolas Delahaye, auteur du blog *Vendéens et Chouans* et de multiples livres, et Jean-Christophe Ménard, éditeur de Pays & Terroirs. Ensemble, grâce à une première souscription à 450 exemplaires, ils publient en ce début d'année un « beau livre », qui doit faire référence, *Guerres de Vendée, la mémoire du vitrail*. « Sans se vanter, il n'existe pas d'équivalent en termes de



textes, de visuels et de couleurs. Nous avons fait un inventaire exhaustif à plusieurs mains » assure le trio.

Pour tous les lecteurs

Le livre propose une nouvelle approche sur les guerres de Vendée et différents niveaux de lecture, aussi bien pour les jeunes, que les néophytes ou les érudits. Après l'introduction et avant la présentation de l'atelier du célèbre maître-verrier Roger Degas, 37 sites sont passés au crible, à travers des textes inédits et plus de 300 photos. Surtout, grâce aux techniques numériques actuelles, des détails peuvent livrer leurs secrets, avec des zooms très précis. « On peut alors apprécier la qualité du travail des maîtres-verriers, qui étaient de véritables artistes. Même si les vitraux étaient destinés à être vus avec six ou sept mètres de recul, les visages sont

par exemple très détaillés » soulignent Jean-Louis Sarrazin et Jean-Christophe Ménard.

Une invitation à la promenade

Et pourquoi retrouve-t-on autant ce sujet dans le territoire ? « *La Vendée militaire, qu'on appelle la Grande Vendée aujourd'hui, s'étend sur quatre départements : le sud-ouest du Maine-et-Loire et le sud de la Loire-Atlantique (délimités par la Loire), le nord-ouest des Deux-Sèvres autour de Bressuire et Mauléon, et les deux-tiers nord du département de la Vendée couvert par le Bocage. À la fin du XIX^e siècle, beaucoup d'églises ont été reconstruites ou agrandies. Avec l'essor du vitrail entre 1870 et 1880, des donateurs ou des curés offraient de l'argent pour ancrer*

la mémoire locale avant qu'elle ne disparaisse, créer un patrimoine unique et mettre en avant des personnages téméraires. À La Séguinière par exemple, l'église étant sombre, le vitrail donne un éclat de lumière et valorise des scènes héroïques avec le contraste. »

Le livre, à feuilleter par bribes, est une invitation à découvrir ces sites et un siècle de vitraux, avec différents styles et diverses techniques, entre les premiers de 1874 à la chapelle de la Tullevrière à Saint-Étienne-du-Bois et les derniers des années 1970.

Infos:

Guerres de Vendée, la mémoire du vitrail
Éditions Pays & Terroirs
Couverture cartonnée, 22 x 22 cm
184 pages
Tarif : 30 €
Disponible dans les librairies choletaises



Le coin des libraires

donc voilà journal sans filtre

Le personnage se retrouve avec un journal intime entre les mains. De là, sans envie réelle, il va commencer à écrire. Il note tout ce qui lui passe par la tête. Sa vie qu'il juge sans intérêt. Ses journées routinières et leur répétition. Sa vision des gens. Sa vision de la vie... sombre. Le lecteur, parfois dérouté, parfois bousculé, ne pourra être qu'interpellé par l'écriture et l'envie d'aller au bout de ce récit journalistique imaginé par Pierre Ladoue.

Un diariste qui hurle à nos oreilles en un langage parlé dont le moindre mot a été pesé au trébuchet - à



commencer par ces « donc voilà » qui rythment le texte. Il décrit le quotidien répétitif d'un de ces vingtenaires qui n'a jamais trouvé sa place dans notre société d'« inclus ».

« mon avis étant qu'en fait on aura passé sa vie à attendre, et à attendre quoi? eh bien à attendre que le feu passe au vert, mais sauf que le feu sera resté, toute notre vie durant, au rouge » Outre les bières qu'il se « déclipse », le sac de frappe qu'il injurie et l'entre-pôt où il déplace des cartons huit

heures par jour, le rédacteur se livre à un jeu de massacre dont il pourrait bien être l'ultime victime. Et c'est rempli d'un humour vachard qui n'épargne personne.

« aussi, quand le matin, sur les coups de huit heures, j'entre dans cet entrepôt en question, eh bien j'ai l'impression, j'vous jure, d'entrer dans la gueule d'une baleine, et la baleine elle m'avale, gloup »

Pas de monde d'avant ou d'après dans ce journal, juste un maintenant de jours sans fin. Le style montre une aptitude à jouer avec les mots, au premier rang desquels ces « genre », « au total »

ou « voilà » employés ici en guise de ponctuation - car on ne trouvera aucun point ni lettre capitale dans ce texte. Un tour de force au service de son expressivité...

Infos:

donc voilà, journal sans filtre
de Pierre Ladoue
Éditions AO - André Odemard
www.ao-editions.com
272 pages
Tarif : 19 €

Disponible dans les librairies choletaises

L'auteur

Angevin qui a grandi à Vihiers et s'est installé à Cholet depuis trois ans, Pierre Ladoue publie son premier livre, après en avoir auto-édité trois dans un style qu'il qualifie de « science-fiction loufoque. J'aime écrire des livres qui détonnent, qui décoiffent. Je trouve que tous les bouquins se ressemblent alors je vais plus vers ce qui change de l'ordinaire. En ce moment, j'écris des nouvelles et un guide à l'usage des extraterrestres ou comment leur expliquer qui sont les humains » s'amuse t-il.

Mille mots, une œuvre - **L'ouverture de Don Giovanni (W. A. Mozart)**

Le couple Mozart

À travers cette nouvelle rubrique, Sébastien Rabiller, professeur de culture musicale au Conservatoire du Choletais, revient sur l'histoire d'une œuvre magistrale.

27 octobre 1787. Wolfgang Amadeus Mozart dit à Constance, sa femme, qu'il va travailler toute la nuit. Il lui demande de lui préparer un punch et de rester auprès de lui pour le tenir éveillé. Elle lui racontera des histoires comme *La lampe d'Aladin* ou *Cendrillon* qui vont autant le divertir que le maintenir en éveil pour achever sa tâche. Mais dès qu'elle s'arrête, son mari s'assoupit et elle doit rapidement enchaîner les histoires. Elle lui accordera néanmoins deux heures de pause pour qu'il reprenne des forces avant sept heures du matin. Pourquoi sept heures ? C'est l'heure à laquelle doit arriver le copiste à qui il confiera le précieux manuscrit qu'il lui faut impérativement achever cette nuit.

L'histoire de Dom Juan

En une nuit donc, Mozart couchera sur le papier l'ouverture de son opéra *Don Giovanni* qui sera donné la première

fois le 29 octobre à Prague. Et deux jours avant, l'Ouverture n'est toujours pas écrite et n'a encore pas été répétée ! L'ouverture, comme son nom l'indique, c'est la pièce d'orchestre qui introduit l'histoire mise en musique (lire *Synergences hebdo* n° 564). Et contrairement à l'idée que l'on pourrait s'en faire, ce n'est pas par l'ouverture que commence le travail du compositeur lorsqu'il s'attelle à un opéra. Il garde la composition de cette pièce pour la fin, quand l'œuvre est achevée. En effet, une fois avoir bien établi le déroulement musical du drame, on peut en faire ressortir l'atmosphère générale, le dénouement ou quelques thèmes pour que d'emblée, le spectateur soit immergé dans l'ambiance. Et avec cette ouverture, autant dire qu'on y est dès les premières notes (*écoute 1*). *Il dissoluto punito ossia Don Giovanni* : voilà le titre originel de la création de 1787. *Don Giovanni*, c'est l'histoire de Dom Juan, déjà racontée par Molière et tant d'autres, le mythe de ce séducteur arrogant qui, jusqu'aux portes de la mort, ne se repentira pas et descendra directement en enfer. Voilà la morale de l'histoire, pas très gaie certes, mais qui constitue néanmoins la scène mythique qui fascine toujours

et qui conclut l'œuvre. Dans l'opéra de Mozart, c'est la statue du Commandeur (assassiné par Don Giovanni au début de l'histoire) qui vient le chercher et lui somme de se repentir de sa vie de débauches (*écoute 2*). Tout y est : les funestes accords de l'orchestre, l'intonation solennelle du Commandeur en longues notes tenues (c'est une statue, rappelons-le...), le chœur d'hommes qui ouvre les flammes de l'enfer sous les pieds du héros... saisissant et terrifiant ! Certains passages ne sont pas sans rappeler d'ailleurs le célèbre *Requiem* que Mozart composera quatre ans plus tard sans pouvoir l'achever, décédé prématurément. Certains musicologues y verront d'ailleurs un funeste présage.

Composition prodigieuse

Un an après le succès de son opéra, *Les noces de Figaro*, Mozart revient à Prague en terrain conquis. La ville l'accueille déjà en héros et est en pleine effervescence dans l'attente de cette nouvelle œuvre. Aussi, Mozart va y mettre tout ce qui a fait le succès de son précédent opéra. Du drame, du comique, de l'amour, des rebondissements et musicalement des petits bijoux d'airs et d'ensembles qu'affectionne le public pragois.

Aussi, une fois passée l'ambiance dramatique des premières minutes, l'ouverture laisse pétiller toute la truculence que sera l'histoire de ce *dramma giocoso* (drame comique). En voici quelques morceaux choisis :

- le duo où Don Giovanni séduit Zerline alors qu'elle est sur le point de se marier ! (*écoute 3*),

- le sextuor de la fin du premier acte, un tour de force compositionnel où Mozart arrive à superposer trois styles de danses différentes dans la même scène, donnant ainsi l'illusion que l'action se déroule dans trois endroits différents (*écoute 4*),

- la sérénade à la fenêtre (*écoute 5*),

- l'air de bravoure d'Elvire toujours éprise de Don Giovanni malgré toutes ses turpitudes (*écoute 6*).

Et c'est tout ça que « raconte » cette ouverture, composée en une nuit, dans l'urgence de la première représentation programmée deux jours plus tard. Mais comme toujours chez Mozart, elle était prête depuis bien longtemps dans sa tête. Sa prodigieuse mémoire lui permettait, en effet, de composer mentalement toute une œuvre dans ses moindres détails, de telle sorte que, une fois bien structurée dans son esprit, il ne lui suffisait plus qu'à la coucher sur le papier, à la recopier en quelque sorte.

Œuvre majeure

Sept heures du matin ; le copiste frappe



Couverture de la première édition

à la porte, missionné pour venir chercher la précieuse partition, l'encre à peine sèche comme on le dit parfois. Le copiste a une tâche un peu ingrate mais néanmoins essentielle à cette époque. La partition, que Mozart a livrée, superpose toutes les parties instrumentales afin que le chef d'orchestre puisse tout suivre et donner les départs aux instrumentistes. Mais les musiciens de la fosse eux, ne lisent que la partie qui leur est dédiée. Par exemple, le flûtiste lit une partition spécialement écrite pour lui, ne contenant que les notes qu'il doit jouer. Ce laborieux travail d'extraction et de copie est donc réalisé par des copistes qui sont rémunérés par la production. Et à l'époque pas de photocopieur, pas d'ordinateur, tout s'écrit à l'encre et à la plume ! Ils y passèrent la journée, dit-on, si bien que l'orchestre eut à peine le temps de la répéter une fois et qu'elle fut presque déchiffrée le jour de la création. Une gageure quand on connaît la virtuosité qu'exige cette ouverture. L'opéra fut donc un succès et porta une nouvelle fois Mozart en triomphe à Prague de telle sorte que la ville fut prête à créer n'importe quel poste de musicien pour le garder en son sein. Mais Mozart préféra regagner Vienne où *Don Giovanni* n'obtint pas le succès escompté. Toujours est-il qu'aujourd'hui, il n'est pas une saison lyrique dans le monde qui ne donne pas cette œuvre majeure d'un Mozart qui était alors en pleine possession de ses moyens.

Écoute guidée :

- Tapez sur Youtube les recherches suivantes :
- > écoute 1 : *don giovanni ouverture prague*
 - > écoute 2 : *don giovanni commendatore hd 1080*
 - > écoute 3 : *la ci darem la mano mariusz*
 - > écoute 4 : *don giovanni finale act 1 hadley*
 - > écoute 5 : *deh vieni alla finestra mariusz*
 - > écoute 6 : *mi tradi frittoli*



Première page du manuscrit de Mozart



Histoire des mairies: Maulévrier

À travers cette rubrique, nous retraçons l'histoire de chaque mairie de l'Agglomération du Choletais. Épisode 7/36.

En 1834, les réunions du conseil municipal ont toujours lieu au domicile du maire « à défaut de chambre municipale ». Le maire conservait les registres à son domicile.

En 1874, la construction de l'hôtel de ville est lancée. Les plans et devis sont dressés par M. Bréheret, architecte à Cholet pour 12 058,95 F. Le terrain est offert par la famille Colbert. L'hôtel de ville a été agrandi en 1987 avec la construction de nouveaux bureaux à l'arrière et de la salle des fêtes Nicolas Bazin.

Les maires de Maulévrier

1800-1806: Louis Lenoir, né en 1765 à Mouzillon (44), boucher et aubergiste à la Croix Verte. Les actes de l'état civil font mention de son décès le 23 octobre 1816 à l'âge de 51 ans. La déclaration est faite par Bénard, marchand, qui date le décès du 10 octobre. « Une histoire trouble entoure cette disparition. Il a été dit que le corps de Louis Lenoir avait disparu après son décès dont les raisons sont restées mystérieuses et que son enterrement n'était qu'un simulacre, le cercueil étant lesté avec des pierres, raconte André-Hubert Hérault, historien de la commune. Vers 1970, les propriétaires de la maison de Lenoir ont effectué des sondages dans un puits se trouvant dans la cave. Ce puits contenait des ossements humains et des traces de chaux vive. On ne saura jamais si ces restes étaient ceux de Louis Lenoir. Compte tenu du rôle qu'il avait joué lors des tragiques événements de la guerre de Vendée, on peut penser qu'il avait été victime d'un règlement de compte. »

1806-1814: Henri-Jean Thibault, né en 1782 à Passavant-sur-Layon et régisseur au château. Élu à 24 ans, il fut réélu en 1825, puis remplaça François Chanlouineau de 1834 à 1835. « Les actes d'état civil et les délibérations rédigés par Henri-Jean Thibault et conservés aux archives municipales sont d'une remarquable clarté et il a joué un rôle de premier plan dans l'expansion de Maulévrier, particulièrement lors du démembrement des échaubrognes en 1809 » indique André-Hubert Hérault.

Un Colbert à la mairie

1815-1825: Édouard-Victorien Colbert de Maulévrier. « À son retour d'exil, il a entrepris la restauration du châ-



teau dévasté durant l'insurrection vendéenne. La famille Colbert était présente à Maulévrier depuis 1665. Il fut un bienfaiteur pour la commune et la paroisse. Conseiller d'arrondissement, il est le père de Juliette Colbert, marquise de Barol, bienfaitrice de la ville de Turin, déclarée bienheureuse et actuellement en voie de béatification. »

1830-1832: François-Paul Chanlouineau, tanneur. Il était le frère de Louis Chanlouineau, magistrat, auteur de *Grand voyage d'un habitant du Bocage sans perdre de vue son clocher*, ouvrage inédit à paraître prochainement.

1832-1834: Joseph Bergère, aubergiste, né au moulin de Robet. Son neveu, qui a épousé Valérie Pellaumail, deviendra propriétaire du château de Maulévrier à la fin du XIX^e siècle.

1835-1846: Joseph (Auguste) Rochais.

1846-1865: Louis-Joseph Baguenier-Desormeaux, notaire. Il était le fils de Louis-Jean-Baptiste Baguenier-Desormeaux, chirurgien de l'armée catholique et royale.

1865-1878: Aimé Lenoir, petit-fils de Louis Lenoir. C'est sous son mandat que l'hôtel de ville a été construit, ainsi que la ligne de chemin de fer.

1878-1888: Marie-Joseph de Guerry de Beauregard, gendre de René-Olivier de Colbert.

1888-1905: Aimé Lenoir fils, propriétaire et géomètre. Il avait assuré les fonctions de maire à partir de 1884.

Le réseau d'eau en 1930

1905-1914: Maurice Dureau, historien de Maulévrier. Il a publié *Notice sur Maulévrier* (1912) et *Aux enfants de Maulévrier morts pour la Patrie* (1921).

1914-1917: Auguste Foyer, notaire. « Il eut la lourde tâche de prévenir les familles des soldats tombés au champ d'honneur durant la Première Guerre mondiale. Il était le grand-père de Jean Foyer, plusieurs fois ministre et président de la commission des Lois » précise André-Hubert Hérault.

1917-1919: François Girardeau, char-

ron.
1919-1925: Louis Cailleton, propriétaire. Souvent indisponible, les fonctions de maire étaient assurées par Abel Bigot, boucher-expéditeur.



Joseph Devanne

1925-1929: François Oger, menuisier-charpentier. « Il est décédé accidentellement en fonction alors qu'il inspectait les travaux d'un pont sur la Moine près du Moulin-Verdon. »

1929-1945: Joseph Devanne, ferronnier-mécanicien. « Il a fait installer le premier réseau d'adduction d'eau dès 1930, faisant de Maulévrier la première commune de moins de 5 000 habitants du département à bénéficier de cet équipement. »

Les maires depuis 1945

1945-1971: François Girard, agriculteur instigateur des premiers grands lotissements de la commune, il a effectué le plus long mandat de maire.

1971-1978: Henri Michel, receveur des Postes. Il a continué l'œuvre de son prédécesseur.

1978-1983: André Simonneau, directeur du collège Daniel-Brottier.

1983-2001: Jean-Louis Belouard, économiste. Artisan du développement industriel de la commune avec l'implantation de nombreuses entreprises et la création du Parc oriental, il fut vice-président du Conseil général (1992-2004).

2001-2020: Jean-Pierre Chavassieux, directeur du Parc oriental. Il a largement contribué au développement touristique de Maulévrier et fut, lui aussi, vice-président du Conseil départemental (élu en 2004).

Depuis 2020: Dominique Hervé, gérant d'agence commerciale. Il réside dans la maison de Joseph Devanne, maire de 1929 à 1945. « Il faut croire qu'il y a ainsi des lieux prédestinés » conclut André-Hubert Hérault.



La galette en visio !

Mercredi 3 février - Cholet

« Après une année 2020 particulière et un début 2021 difficile, le yoga du rire, il a fallu le pratiquer autrement. L'association nous a proposé de le faire en visio, c'est mieux que rien. J'ai hâte d'être au mercredi pour passer un bon moment avec Élodie et les autres et d'évacuer toutes les tensions du moment » reconnaît Myriam, une des adhérentes de l'Atelier du rire et du bonheur, qui a partagé la galette en visioréunion. Ce qui n'a pas empêché chacun d'apprécier le moment... et d'en rire, bien évidemment.

Atelier du rire et du bonheur

Cholet sous la neige

Jeudi 11 février - Cholet

Alors que le froid sévissait partout en France, le Choletais a connu quelques heures sous un fin manteau blanc. La neige est tombée légèrement, avant de laisser place à des pluies verglaçantes, puis à un redoux apprécié...



Visite de Logtex

Jeudi 11 février - Cholet

Gilles Bourdoux, maire de Cholet, président de l'Agglomération du Choletais (AdC) et Sylvain Apaire, vice-président de l'AdC en charge du Développement économique, ont visité la plateforme logistique Logtex installée au Cormier 5. Ancienne filiale du groupe Zannier, Logtex assure la logistique pour des acteurs du secteur de la mode, dont IKKS.



Étienne Lizambard

Victoire des Dogs

Samedi 13 février - Cholet

Quatre mois après leur dernier match à domicile, les Dogs de Cholet ont retrouvé Glisséo pour leur deuxième match du championnat de Division 1, revisité depuis janvier en raison du contexte sanitaire. À huis clos, ils ont battu l'équipe de Caen dans un match à rebondissements. D'abord menés 2-0, ils ont su faire preuve de solidarité pour s'imposer 4-3 en prolongation.

